



CENTRE HOSPITALIER
de la Côte Basque

CFPS

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



CESU

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE SOINS D'URGENCE

CATALOGUE DES
FORMATIONS

2026

Le CFPS-CESU 64A (Centre de Formation des Professionnels de Santé et Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64A), est l'organisme de formation du Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB), certifié QUALIOPI.

Notre mission est d'accompagner prioritairement les établissements dans le secteur de la santé, du social et médico-social pour le développement des compétences de leurs personnels. Nos formations sont destinées aux personnels soignants, aux médecins et aux personnels non soignants en activité du GHT Navarre-Côte Basque, des établissements sanitaires et des structures médico-sociales, privés et publics, et pris en charge par leur employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.



9,8/10

Note de satisfaction
globale des stagiaires*



3133

apprentis*



250

Près de 250 sessions de
formation*



110

Plus de 110 formateurs*

*période du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'offre de formation

Nos formations ont pour objectif de :

- Répondre aux besoins de formation des professionnels de santé et contribuer à la qualité des soins due aux usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Contribuer à l'enrichissement des connaissances et au développement de véritables savoir-faire dans les équipes de soins, au moyen de méthodes actives de formation prenant en compte les besoins individuels et s'appuyant sur l'analyse de situations pratiques pour garantir le développement du savoir agir en situation de travail.
- Promouvoir des projets de formation favorisant des investissements professionnels adaptés aux problématiques de soins émergentes.
- Contribuer aux progrès de la santé publique en améliorant et en développant l'enseignement de la prise en charge des situations d'urgence en santé, au quotidien et en situation d'exception, de préparer les futurs paramédicaux aux situations d'urgence dès leur cursus initial et leur délivrer une attestation nécessaire à l'obtention de leur diplôme.

L'ambition du CFPS-CESU 64A est de vous faire bénéficier de techniques pédagogiques innovantes et incontournables comme le e-learning ou la simulation en santé haute-fidélité.



Qualité

Le CFPS-CESU 64A certifié Qualiopi

Le Référentiel National Qualité demande aux organismes de formation prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui bénéficient de fonds publics ou mutualisés, d'être certifiés Qualiopi.



Le CFPS-CESU 64A a obtenu la Certification Nationale Qualité "Qualiopi" suite à l'audit initial du 04/04/2022.

Au titre du référentiel national qualité en vigueur, le CFPS-CESU 64A a fait l'objet d'un renouvellement de certification à compter du 4 avril 2025.

Le CFPS-CESU 64A référencé Datadock

Datadock est la plateforme de référencement des organismes de formation qui répondent aux critères fixés par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015.



Le CFPS-CESU 64A enregistré à l'ANDPC

Enregistré auprès de l'ANDPC sous le n° 1096, Le CFPS-CESU 64A est habilité à dispenser des actions de DPC.



Le Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence CESU 64A

Le CESU 64A est agréé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, agrément renouvelé par décision administrative en date du 10 juin 2021.





Les formateurs



Les formations sont assurées par des professionnels de terrain (majoritairement du CHCB) experts dans un domaine spécifique de pratique professionnelle, qui peuvent répondre aux besoins de développement et de réajustement de connaissances des professionnels du secteur.

Dans le cadre de la réalisation de nos formations, ce sont plus de 130 spécialistes de terrain qui mettent leurs connaissances, leurs pratiques et leur expertise à profit des apprenants. Ils sont reconnus dans notre phase de recrutement pour leurs qualités et expériences professionnelles.

Selon le programme, un ou plusieurs formateurs ont été choisis pour leur maîtrise du domaine qu'ils animent, et disposent d'une attestation ou un agrément de la part d'instances nationales : RANP (Réanimation Avancée Néonatale et Pédiatrique), ACLS (Advanced Cardiac Life Support), AFGSU(Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence), PSSM(Premiers Secours en Santé Mentale).

Méthodes et outils pédagogiques



- Des méthodes pédagogiques actives où le savoir et l'expérience de chacun sont prises en compte. Les apprenants sont acteurs de leur formation et participent activement aux ateliers et temps d'expression prévus.
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants Retours d'expérience de situations
- Des mises en situation professionnelles sous forme de jeux de rôles...
- Des sessions de pédagogie basées sur la simulation en santé.



Le processus d'évaluation

Pour permettre l'amélioration continue de ses prestations, le CFPS-CESU 64A utilise un système d'évaluation adressé :

- aux stagiaires (adéquation du contenu par rapport au programme, qualité pédagogique de l'intervenant...)
- aux commanditaires et aux financeurs des services formation (adéquation de la formation par rapport aux attentes, mise en pratique des connaissances...)
- aux formateurs (organisation de la formation, conditions matérielles...)

- Les attentes des apprenants sont recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Les acquis / connaissances sont évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- La satisfaction des apprenants est évaluée "à chaud" par un questionnaire en fin de session.

Organisation des formations en inter ou en intra

En mode inter :

Formations organisées au sein de notre centre de formation, ces formules comprennent les prestations pédagogiques et sont idéales lorsque vous avez un faible volume de personnes à former.

L'avantage des formations en inter : permet la rencontre et l'échange avec d'autres professionnels, confronter les idées et les pratiques des stagiaires pour favoriser leur analyse critique des pratiques professionnelles.

En mode intra :

Nous étudions à votre demande la possibilité d'organisation de formation au sein même de votre établissement. Véritable partenariat, cette formule permet d'adapter sur mesure la formation à vos besoins, vos ressources et modes de fonctionnement interne.

Notre objectif est de répondre à vos demandes spécifiques inscrivant cette formation dans votre politique d'établissement, tout en optimisant le coût de formation par jour et par agent formé, lorsque les thématiques de formation le permettent.

Si votre besoin dépasse les actions de formation proposées dans notre catalogue, n'hésitez pas à nous transmettre vos cahiers des charges et attentes spécifiques.



Financements possibles



Pour les salariés:

Faire la demande auprès de l'employeur.

Pour les entreprises:

Financement par les OPCO : Se rapprocher de son OPCO afin de faire une demande de prise en charge de la formation.

Financement DPC (dans le cadre de programme déposé sur le site de l'ANDPC) : Le CFPS est enregistré auprès de l'ANDPC sous le N°1096. Saisir « DPC » dans le moteur de recherche du site afin d'identifier les formations DPC.

Prise en charge individuelle :

Vous pouvez également financer la formation en fonds propres et déduire ces frais de vos charges si vous êtes installés en cabinet.

Modalités d'inscription



Pour les personnels des structures et employeurs extérieurs au GHT Navarre-Côte Basque :

procéder à l'inscription via le bulletin d'inscription au plus tard à J-7. À la réception du formulaire d'inscription, le CFPS étudiera votre demande en fonction des prérequis de la formation souhaitée et selon le nombre de places disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les disponibilités des différentes formations.

Pour les agents du GHT Navarre-Côte Basque :

il est possible de s'inscrire jusqu'à J-10 avant le début de la formation ou exceptionnellement jusqu'à J-1 selon les disponibilités.

Cette inscription doit être impérativement validée et transmise par le cadre responsable du service de l'agent à la Cellule Formation/ Orientation et Compétences (aucune inscription ne peut être effectuée directement au CFPS).

Accueil des personnes en situation de handicap



Nos locaux et nos salles de formation sont adaptés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation. Nous pourrons ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités d'accessibilité de notre formation (lieux et/ou pédagogie), ou vous orienter vers le référent handicap du CHCB et le réseau des acteurs œuvrant dans le champ du handicap afin que vous puissiez obtenir de meilleures conditions d'apprentissage possibles.



Informations pratiques



Horaires et lieux de formation

La durée des formations est généralement de 7h par jour, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou en demi-journée sur la base de 3h30, et se déroulent principalement dans l'une des salles du centre de formation.

Les horaires et le lieu de la formation sont précisés sur la convocation.



Salles de formation et équipements

Réunies sur un même site, nous disposons de 8 salles de formation, dont 2 dédiées à la simulation en santé et 1 équipée de 10 postes informatiques.



Nos salles disposent de l'équipement nécessaire au bon déroulement de nos formations (mannequins adaptés à l'apprentissage, mannequins Haute-Fidélité, ordinateurs, vidéo-projecteurs, paperboard...)



Modalités d'accueil et restauration

Le CFPS-CESU 64A ouvre ses portes à 8h45 et les salles de formations sont affichées sur un écran d'accueil.

Les repas sont à la charge du stagiaire.

Un distributeur de boissons payantes est disponible dans le hall d'entrée et nous mettons à votre disposition une liste de points de restauration à proximité de notre centre.

Un « moovie market » situé sur le site propose des prestations alimentaires.



Localisation du CFPS-CESU 64A

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

Bâtiment mutualisé avec l'IFSI-IFAS de Bayonne

Le centre de formation est situé au rez-de-chaussée.

Parking accessible sur le site (entrée par la Cité des Arts)

Transports en commun: Arrêt "Cité des Arts"

Lignes 5 / 30 / 52 / T2 Marracq / 46 Marracq

Nous contacter:

cfps@ch-cotebasque.fr

05.59.44.68.43 – 05.59.44.68.40

de 8h30 à 16h45 du lundi au vendredi

CALENDRIERS CFPS et CESU 2026 disponibles sur le site internet ou nous consulter

SOMMAIRE (pages 4 à 6)

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

	Pages
Dossier Patient Informatisé (DPI) - TRAKCARE - TITAN	8
La gestion du temps de travail associée au logiciel CHRONOS	9
Annonce d'une mauvaise nouvelle	10
Responsabilité du professionnel de santé: du mythe à la réalité, les applications pratiques	11
Droits des patients et fin de vie	12
Éthique et pratique soignante	13
Formateur occasionnel	Programme en cours d'élaboration
Prise en charge de la douleur	15
Prise en charge de la personne diabétique	16
Prise en charge des patients cérébro-lésés	17
Prise en charge des plaies chroniques	18
Prise en charge d'un patient atteint de troubles psychiatriques en MÉDECINE / CHIRURGIE / OBSTÉTRIQUE	19
Accompagnement et soins palliatifs	20
Le repas, un acte de soin	21
Prévention des troubles nutritionnels	22
Prévention et dépistage des troubles de la déglutition	23
Simulation en santé: bases pratiques pour un formateur occasionnel	24
Toucher massage dans la prise en charge de la douleur Niveau 1	25
Toucher massage dans la prise en charge de la douleur Niveau 2	26

PÉDIATRIE-OBSTÉTRIQUE

Allaitement maternel et soins du développement	27
Analyse physiopathologique du rythme cardio-fœtal	28
Deuil périnatal	29
Vulnérabilités psychiques en périnatalité, du normal au pathologique	30

CANCÉROLOGIE

Accompagnement et soins palliatifs	20
Annonce d'une mauvaise nouvelle	10
Nutrition et cancer	31
Temps d'accompagnement soignant en cancérologie	32

GÉRONTOLOGIE

Mieux communiquer avec la personne âgée fragile	33
Prévention des chutes	34
Prise en charge de la personne âgée en chirurgie	35
Soins et accompagnement de la personne âgée en fin de vie	36
Troubles neuro-cognitifs chez la personne âgée	37

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES	
Iatrogénie - Bonnes pratiques soignantes pour le contrôle de la résistance bactérienne	38
Hygiène appliquée aux soins	Programme en cours d'élaboration
Hygiène et entretien des locaux	40
Hygiène et entretien des locaux en EHPAD - durée 1 jour	41
Hygiène et entretien des locaux en EHPAD - durée 2 jours	42
Maîtrise du risque alimentaire dans les métiers de la restauration	43
Sécuriser les repas des patients dans les services de soins	44
SANTÉ MENTALE	
Entretien infirmier en santé mentale	45
Intervention crise suicidaire	46
L'évaluation du potentiel suicidaire et orientation	47
La famille et les proches, des alliés thérapeutiques en psychiatrie adulte	48
Les bases en addictologie	49
Premiers secours en santé mentale - module JEUNES	50
Premiers secours en santé mentale - module standard	50
Prévention du suicide - module SENTINELLES	51
Sémiose en psychiatrie	Programme en cours d'élaboration
PRÉVENIR ET LIMITER LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES	
Gestes et postures	53
Manutention dans la pratique soignante	54
Manutention dans la pratique soignante - Réactualisation	55
Prévenir les troubles musculo-squelettiques par l'activité physique	56
SOINS RELATIONNELS	
Bien communiquer pour bien travailler, la communication bienveillante	57
Prévention de l'agressivité	58
Situations relationnelles aigües en milieu de soins	59
SANTE PUBLIQUE	
Animation d'Atelier collectif d'éducation thérapeutique	60
Animer une action de promotion de la santé	61
Atelier Nesting: Repérer les sources de polluants de son lieu de vie et adopter les bons gestes au quotidien pour sa santé	62
Devenir ressource auprès d'un enfant ou adolescent en situation de harcèlement	63
Éducation thérapeutique du patient	64
Les clés de réussite d'un projet en promotion de la santé	65
Prévention des violences entre partenaires intimes et conséquences sur la santé	66
Référents Infirmiers Tabac (RITA)	67
Sexualité des patients: comment l'aborder ?	68
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	
Améliorer sa qualité de vie	69
Atelier d'écriture et/ou de calcul	70
Confiance en soi, accéder à son plein potentiel	71
Gestion du stress	72
Initiation à la méthode Feldenkrais	73
Initiation à l'aromathérapie scientifique	74
Initiation à la réflexologie plantaire et palmaire	75
Retraite, se préparer au changement	76

**GESTES ET SOINS D'URGENCE**

AFGSU niveau 1	77
AFGSU niveau 1 – Réactualisation	78
AFGSU niveau 2	79
AFGSU niveau 2 – Réactualisation	80
Gestes d'urgence en EHPAD	81
Gestes d'urgence en EHPAD - Réactualisation	82
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 3 - Module 1	83
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 4 - Module 2	84
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 5 - Module 3	85
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 6 - Module 4	86
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 7 - Module 5	87
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 8 - Module 6	88
Gestes et Soins d'Urgence en Situations Sanitaires Exceptionnelles- ANNEXE 9 - Module 7	89
Réactualisation - GSU SSE - ANNEXES 3-4-5 - Modules 1-2-3	90
Réactualisation - GSU SSE - ANNEXE 6 - Module 4	91
Réactualisation - GSU SSE - ANNEXES 7-8-9 - Modules 5-6-7	92
Réactualisation Formateurs GSU du CHCB	93

RÉANIMATION SPÉCIALISÉE

Accouchement inopiné pré-hospitalier en équipe SMUR - Niveau 1	94
ACLS – Advanced Cardiovascular Life Support	95
Equipe d'un service face à un arrêt cardiaque	96
Gestion spécialisée de l'arrêt cardio-respiratoire à la Salle d'Accueil des Urgences Vitales	97
Gestion spécialisée du patient traumatisé grave à la Salle d'Accueil des Urgences Vitales	98
NEWBORN LIFE SUPPORT (NLS)	99
Réanimation Avancée Néonatale et Pédiatrique - RANP (EPALS)	100
Réanimation immédiate avancée – EPILS	101
Réanimation en salle de naissance	102

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES

Ambulanciers - Garde ambulancière	103
Echoguidage pour ponction veineuse	104
Infirmier Organisateur de l'Accueil Urgences Adulte et Pédiatriques - IOA	105
Bulletin d'inscription	106
Conditions Générales de Vente	107-108
Règlement Intérieur	109

LE DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ (DPI) TRAKCARE - TITAN

Public concerné : Personnel non-médical utilisant le DPI

Prérequis : Aucun

Le Dossier Patient Informatisé recueille toutes les informations cliniques et administratives du patient y compris ces données démographiques, ses antécédents médicaux, chirurgicaux et obstétricaux. On y retrouve également ces précédentes admissions. Le dossier est enrichi par les données pertinentes qui sont saisies par l'ensemble des professionnels de santé. L'informatisation du dossier, véritable outil de travail, permet de saisir tous les soins, de coordonner, planifier, partager, consulter, tracer et sécuriser et de faciliter la facturation.

Objectifs

Présentation du Dossier Patient Informatisé ou DPI

Rappel concernant la politique de sécurisation des accès au système informatique au sein du GHT et du contrôle des accès aux dossiers patients (sera abordé la notion de confidentialité et d'hyper-confidentialité). Présentation de la Hotline (666.66).

Présentation de la vue graphique de l'Unité de Soins : connexion au floor – plan du service (formation se faisant sur un environnement de test), définir la barre d'outil, le ruban des menus et le bandeau patient. Précision sur les deux zones Arrivée et Attente (admission administrative et médicale).

Présentation des différents chapitres et onglets du DPI : Notion des différents types d'affichage (Questionnaires, tableau de surveillances, notes épisodiques ou Trans-épisodiques).

Présentation des différentes icônes dynamiques-statiques (remise de documents).

Les essentiels du contenu

Exercices sur PC

Savoir mettre une chambre en indisponibilité (traçabilité de l'indisponibilité d'un lit) et la rendre à nouveau disponible.

Remplir un Questionnaire = synthèse d'entrée- sortie, fiche inventaire, personne à prévenir, personne de confiance.

Ecrire une note et savoir la modifier.

Prescrire des soins en fonction de son rôle propre et les valider. L'élaboration de la feuille de soins est faite par le soignant et à partir de l'évaluation clinique du patient. Montrer l'intérêt du KIT de prescription des soins paramédicaux et du Plan de Soins Multi patients (un outil organisationnel de planification de soins qui permet de visualiser en un seul coup d'œil l'ensemble des soins à réaliser sur une population de patients).

Médicaments- Laboratoire-Radiologie-Mouvements :

Validation des traitements médicamenteux (différentes voies et mode).

Validation des bilans sanguins (importance de cette action en temps et en heure).

Visualisation des examens d'imagerie.

Visualisation des différents mouvements (remise de documents).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
1 jour (7h) : de 9h à 17h

Nombre de participants
6 participants minimum
10 participants maximum

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques interactifs
Echange à partir d'analyse de pratiques professionnelles
Exercices pratiques et étude de cas à partir des dossiers de soins de services
Livre pédagogique

Intervenant(s)
Référent IDE Applicatif Trakcare et Clinicom - CHCB

Tarifs
180 € / personne

Lieu de formation
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL ASSOCIÉE À CHRONOS

Public concerné :
Personnel encadrant du GHT

Prérequis : Encadrement d'une équipe, d'un service, d'un pôle soignant, médico-technique, technique.

Objectifs

Etre capable d'expliquer les règles de la GTT en vigueur.

Etre capable de transposer sur CHRONOS les règles de la GTT.

Etre capable d'utiliser pleinement l'outil CHRONOS.

Les essentiels du contenu

La Gestión du Temps de Travail :
Présentation du guide GTT

L'outil Chronos associé à la GTT :
Rappels sur les bonnes pratiques sur le logiciel chronos.

Rappels sur les procédures Chronos en vigueur.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 8,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
1 jour (7h) en présentiel
de 9h à 17h

Nombre de participants
4 participants minimum
10 participants maximum

Méthodes et moyens pédagogiques
Présentation sous forme de Powerpoint.
Livre de formation reprenant le PowerPoint.
Pratique sur PC de l'outil Chronos : cas pratiques

Intervenant(s)
Cadre de Santé
Référent applicatif CHRONOS
Référent GTT

Tarifs
180 € / personne

Lieu de formation
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ANONCE D'UNE MAUVAISE NOUVELLE

Public concerné : Professionnels de santé qui interviennent dans l'annonce des mauvaises nouvelles ou qui relaient l'annonce faite par une autre personne de l'équipe : médecins, infirmiers, puéricultrices, aides-soignants, psychologues, assistantes sociales.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir l'annonce d'une mauvaise nouvelle.

Situer les enjeux éthiques, déontologiques et juridiques d'une annonce de mauvaise nouvelle.

Définir son rôle dans la chaîne de l'annonce des mauvaises nouvelles en fonction de son métier, de son poste et des pratiques liées à son service.

Estimer les conséquences de l'annonce des mauvaises nouvelles sur le patient, son entourage et les différents professionnels.

Elaborer une communication verbale et non verbale lors de l'annonce d'une mauvaise nouvelle à un patient, une famille.

Adapter et mettre en pratique des outils techniques de communication seul ou en binôme interprofessionnel.

Employer des stratégies d'adhésion du patient et de son entourage au plan de soins.

Les essentiels du contenu

Jour 1 : Apports théoriques

- Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).
- Rappel/adaptation des objectifs du programme.
- Définition d'une mauvaise nouvelle.
- Cadre juridique, aspects éthiques.
- Conséquences psychologiques de l'annonce, stratégies défensives.
- Cadres particuliers : annonce en cancérologie, en pédiatrie, en urgence.
- Compétences de base en communication : écoute, relation d'aide.
- Composantes d'une annonce « réussie ».

Jour 2 : Entrainement en salle hautefidélité

- Introduction : réactivation de la mémoire.
- Pré briefing sur les principes de la simulation en santé.
- Séquences d'entraînement avec alternance de temps de reprise et d'annonces.
- Synthèse (tour de table formalisé).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours (14h) en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Selon l'objectif, les apprentissages sont développés grâce à une méthode expositive, interrogative ou expérientielle.

- Présentation diaporama
- Vidéo
- Travaux de groupe
- Brainstorming
- Simulation pleine échelle



Intervenant(s)

Formateurs professionnels de santé expérimentés en médecine d'urgence et diplômés en simulation en santé.

Psychologue en cancérologie et soins palliatifs.

Juriste.

IDE spécialisée en oncologie en soins de support et temps d'accompagnement soignant.

Acteurs professionnels.



Tarifs

580 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 Bayonne

RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ : Du mythe à la réalité, les applications pratiques

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Législation relative aux droits des malades.
- Droits et devoirs de tout professionnel de santé.
- Les règles relatives à la responsabilité professionnelle.
- Les règles relatives à la responsabilité professionnelle.

Les essentiels du contenu

Législation relative aux droits des malades :

- Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades.
- Décret du 29 avril 2002 relatif informations détenues par professionnels et établissements de santé.
- Les chartes des patients hospitalisés.
- Note relative à l'accès direct des patients à leur dossier de soins.

Droits et devoirs de tout professionnel de santé :

- Le statut de l'établissement.
- Les règles régissant la profession.
- Les missions, fonctions, activités et obligations professionnelles.
- Le secret professionnel et le devoir de discréetion.

Les règles relatives à la responsabilité professionnelle :

- Généralités.
- Les différentes formes de responsabilité.
- Les conditions de mise en cause de la responsabilité.
- Les risques juridiques en cas de dommage par faute professionnelle.

Responsabilité – délégation et collaboration.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Analyse de pratique
Etude de cas concrets



Intervenant(s)

Mme M. LE BORGNE
Juriste du CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

DROITS DES PATIENTS ET FIN DE VIE

Public concerné :

Professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux

Prérequis : Aucun

Objectifs

Connaître le cadre législatif sur les droits des patients qui ne sont pas en état d'exprimer leur volonté.

Impliquer les professionnels de santé dans la proposition de:

Identifier une personne de confiance,

Rédiger des directives anticipées.

Favoriser et accompagner les patients dans la démarche de rédaction des directives anticipées.

Repérer les enjeux éthiques.

Connaître le déclenchement et la mise en œuvre de la procédure collégiale.

Les essentiels du contenu

Historique du droit des patients : les lois « Kouchner » 2002, « Leonetti » 2005 et Claeys-Leonetti 2016.

La personne de confiance.

Les directives anticipées.

La procédure collégiale.

Evaluation de la compétence « éthique » d'un patient.

Analyse de contenus de directives anticipées.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Analyse de situations



Intervenant(s)

Dr A. CADIER
EMSP - CHCB
Dr P. DHALLUIN
EMSP - CHCB
Mme N. PUCHEUX – IDE
EMSP – CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ÉTHIQUE ET PRATIQUE SOIGNANTE

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier le concept d'éthique dans sa dimension morale, législative, relationnelle...
Poser un questionnement éthique dans la pratique soignante à partir de repères techniques, juridiques, déontologiques, culturels et philosophiques.
Apporter aux soignants des repères théoriques pour s'initier au raisonnement éthique.
Identifier la place des soignants dans des décisions à caractère éthique.
Développer en équipe pluridisciplinaire une réflexion éthique et une démarche décisionnelle.

Les essentiels du contenu

Approche de l'éthique :
Ethique et droit.
Approches philosophiques de l'éthique.
Problèmes éthiques.
Autonomie et liberté.
La dignité de la personne.

Problématique de la démarche éthique :
L'arrêt des soins.
Discernement, objectivité, subjectivité.
Confrontation des valeurs.

Initiation à la démarche par des cas concrets :
Raisonnement éthique.
Analyse, échanges.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
3 jours : 2j + 1j (21h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs
Analyse des pratiques professionnelles
Etude de situations cliniques



Intervenant(s)

Médecins :
-Espace Bioéthique Aquitain
-EMSP - CHCB

Juriste CHCB

Psychologue EMSP – CHCB



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Reconnaître, évaluer et prévenir les douleurs.
Travailler en équipe pour soulager la douleur.
S'approprier les différents traitements de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux).
Savoir manipuler une PCA (Analgésie contrôlée par le patient).
S'entraîner à appliquer les bonnes pratiques en situation « virtuelle » de prise en charge.

Les essentiels du contenu

- J1
Définitions, anatomo-physiologie et typologie de la douleur.
Les Mécanismes de la douleur.
Les Causes de la douleur.
L'Evaluation de la douleur chez un patient communiquant et non-communiquant.
Retentissements de la douleur sur la vie quotidienne, socialement...
- J2
La prise en charge médicamenteuse de la douleur.
La Prévention, évaluation et prise en charge des effets secondaires des traitements contre la douleur.
Les autres moyens de soulagement.
La performance d'équipe.

- J3
(2 ½ journées en demi-groupes).
1/ Manutention / Posturologie.
2/ 1H : Vignettes cliniques / manipulation des PCA.

- J4
Mises en situations par le biais de la simulation en santé.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
4 jours (28h) : 2j+2j –en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques
Diaporama
Travaux de groupe
Brainstorming
Échange d'expériences
Quizz
Simulation pleine échelle



Intervenant(s)
Dr LEROY
Oncologie-Soins de support
Mme DUFAU
IDE Coordinatrice
Oncologie-Soins de support
Dr CARRERE
Pharmacien
Mme MONGEREAU - Psychologue
Mme LARRAIN - IDE Coordinatrice
Oncologie-Soins de support
Mme DUNAT - Masseur-Kinésithérapeute
Dr ROBAUX



Tarifs
940 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS CÉRÉBROLÉSÉS

Public concerné :

Professionnel de santé, Kinésithérapeute, Animateur, Secrétaire médicale

Prérequis : Aucun

Objectifs

Resituer l'intervention de chaque soignant dans une perspective globale de prévention de l'aggravation secondaire des handicaps, réadaptation et de réinsertion.
Intégrer le rôle et la place de chaque professionnel dans la prise en charge global du patient pour optimiser l'organisation du travail.

Les essentiels du contenu

Les lésions cérébrales et leurs comorbidités :

Traumatisme crânien, AVC, Anorexie cérébrale, plasticité cérébrale, les complications du décubitus.

Les troubles cognitifs et comportementaux après lésion cérébrale acquise :

Le handicap invisible.

Les troubles psychiques liés à la lésion cérébrale :

Origine et expression.

Les troubles du langage et de la communication.

Les troubles psycho-comportementaux :

Conduites à tenir.

Mobilisations et stimulations du patient cérébrolésé.

Deux ateliers :

Les troubles de déglutition , installation et stimulation chez le patient cérébrolésé.
Prévention du sur-handicap.

La conduite à tenir en tant que professionnel de santé dans l'accompagnement du patient cérébrolésé.

Aspects psychologiques et éthiques.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,6 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours (21h) : 3j + 1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs à partir de diaporamas

Ateliers

Brainstorming, analyse des pratiques et travaux de groupes



Intervenant(s)

Médecins, Cadres de santé, Neuropsychologues, Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Ergothérapeutes, Assistantes sociales, Equipe neurorééducation



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

Unité de soins Médecine
SITE DE SAINT JEAN DE LUZ
19 av André Ithurralde,
64500 Saint Jean de Luz

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT ATTEINT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN MÉDECINE / CHIRURGIE / OBSTÉTRIQUE

Public concerné :

Professionnels de santé exerçant en services MCO

Prérequis : Aucun

Objectifs

Acquérir des connaissances de base en psychopathologie.
Connaître les différentes pathologies et les troubles de personnalité rencontrés dans le domaine de la santé mentale.
Apprendre à distinguer la maladie, les troubles de la personnalité de la souffrance psychosociale afin de mieux se situer et se positionner face à des personnes en souffrance psychique.

Les essentiels du contenu

Jour 1
9h-10h15 :
Accueil, présentation de la formation, présentation des participants.
10h30- 12h30 :
Représentations sociales et individuelles/stigmatisation : Santé Mentale, troubles mentaux, folie.
13h30-15h15 :
Le sujet : du normal au pathologique / Classification nosologique.
15h30-17h :
Les troubles de l'humeur : dépression, troubles bipolaires.

Jour 2
9h-9h15 :
Les troubles de l'humeur : dépression, troubles bipolaires.
9h15- 10h30 :
Les troubles anxieux.
10h45-12h30 :
Les troubles des conduites alimentaires, troubles addictifs.
13h30-15h45 :
Les troubles psychotiques.
16h-17h :
Études de cas (fait/contexte ; ressentis/émotions ; obstacles /facilités à la relation).

Jour 3
9h-9h30 :
Représentations, troubles cliniques abordés.
9h30-10h30 :
Études de cas (fait/contexte ; ressentis/émotions ; obstacles /facilités à la relation).
10h45-11h30 :
Les troubles de la personnalité, Autres (à la demande des participants).
11h30-12h45:
Rôle du soignant et de l'institution.
13h45-15h45 :
Apports de la psychologie humaniste, Relation d'aide, Communication.
16h-17h :
Que retenir ? Que retenir de sa position ?

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025



Durée

3 jours (21h) : 2j+1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Présentations croisées
Quizz pré-formation
Echanges libres
Brainstorming
Apports théoriques –Powerpoint
Echanges d'expériences professionnelles
Echanges à partir de supports vidéos APP
Vignettes cliniques apportées par le formateur
Exercices papier (attitudes de Porter)
Jeux de rôle (communication)
Photolangage,
Quizz post-formation



Intervenant(s)

M. P.GARRABE
Psychologue CHCB



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

ACCOMPAGNEMENT ET SOINS PALLIATIFS

Public concerné : Professionnels de santé, Psychologues

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir les soins palliatifs et l'accompagnement.
Identifier les besoins physiques, psychologiques, existentiels (spirituels) et sociaux du patient et de sa famille.
Reconnaitre les principaux symptômes.
Appliquer les thérapeutiques.
Adapter les soins infirmiers.
Mesurer la nécessité du travail, en équipe pluridisciplinaire.
Identifier les différentes étapes du processus du travail de deuil.
Repérer les principales difficultés psychologiques des soignants confrontés à des situations de soins palliatifs.

Les essentiels du contenu

Historique, définition et ressources locales.
Cadre législatif Droits des patients.
Symptômes de fin de vie.
Confusion, agitation.
Alimentation – Hydratation.
L'approche psychologique en soins palliatifs.
Processus décisionnel, éthique et cas concrets.
Personnes âgées en fin de vie.
Douleur.
Accompagnement social.
« Parcours de vie » et accompagnements.
L'approche psychologique en soins palliatifs.
Réflexions sur les soins palliatifs.
Sédations palliatives.
Présentation de la chambre mortuaire.
Soins de supports en oncologie.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

6 jours (42h) : 2j+2j+2j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs
Analyses de pratiques
Etudes de cas cliniques
Mises en situation
Travaux de groupe.



Intervenant(s)

Médecins, Médecin coordonateur EHPAD, Psychologues, Assistants sociaux, IDE.



Tarifs

1080 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

LE REPAS, UN ACTE DE SOINS

Public concerné :
Infirmier(e), Aide-soignant(e)

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Evaluer l'équilibre alimentaire d'un patient.
- Appliquer la politique de prévention des troubles nutritionnels du CHCB.
- Identifier les signes cliniques d'un trouble de la déglutition.
- Adapter la conduite à tenir face à un trouble de la déglutition.
- Prendre conscience que le repas est un acte de soin.

Les essentiels du contenu

Rappels notions d'équilibre alimentaire et besoins alimentaires.

Les troubles nutritionnels de la personne hospitalisée :

- causes, dénutrition, politique d'évaluation institutionnelle, rôle soignant,
- les outils (matériel et dossier de soins).

Les troubles de la déglutition :

- La déglutition : rappels physiologiques.
- Les troubles de la déglutition : définition, rappels physiologiques, évaluation clinique.
- Les fausses routes : savoir les repérer, les prévenir et les gestes à connaître en cas d'urgence. clinique, troubles déglutition et tests d'évaluation, conduite tenir.

Le repas est un acte de soins :

- Les fausses routes conduite à tenir lors des repas (environnement, confort, positionnement...).
- Mise en situation pratique sur les différentes textures possibles pour les troubles de la déglutition.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Brainstorming
Apports théoriques interactifs à partir de situations rencontrées par les professionnels
Ateliers pratiques intégrés à l'exercice professionnel
Analyses de pratiques professionnelles suivies d'actions d'amélioration
Jeux de rôles : étude de 3 scénarios



Intervenant(s)

Diététicienne CHCB
Infirmière CHCB
Kinésithérapeute CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION DES TROUBLES NUTRITIONNELS

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Identifier les situations nécessitant une PEC nutritionnelle adaptée.
- Aider au dépistage et à la prévention de la dénutrition.
- Soutenir et permettre le bon déploiement des actions diététiques.
- Reconnaitre les différentes nutritions artificielles et leur nécessité dans les PEC.
- Prendre conscience que le surpoids est une pathologie nécessitant une PEC spécifique.

Les essentiels du contenu

- Equilibre alimentaire.
- Hydratation.
- Dénutrition (dépistage/Prévention).
- Dégustation de CNO.
- Nutrition entérale et parentérale.
- Les vrais /faux de la diététique dans la PEC du surpoids.
- Temps d'échanges.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques
Vidéo
Analyse de situations
Questionnaires, quizz



Intervenant(s)
Diététicienne D.E. - CHCB



Tarifs
180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION

Comprendre, dépister, prévenir les fausses routes

Public concerné : Professionnels de santé. Personnels confrontés aux troubles de la déglutition: Infirmie(ère), Aide-soignant(e), Aide-soignant(e) en poste d'hôtellerie, aide-diététique, diététicien(ne)

Prérequis : Aucun

Objectifs

Comprendre les mécanismes physiopathologiques des troubles de déglutition.

Identifier les risques, les conséquences des troubles de déglutition.

Connaitre les différents troubles de déglutition.

Adapter la prise en charge de la personne à risque de fausse route.

Gérer une situation d'obstruction des voies aériennes.

Les essentiels du contenu

Discussion sur les représentations par rapport aux troubles de la déglutition.

Le rôle social de l'alimentation.

La physiologie de la déglutition.

Le vieillissement de la fonction de déglutition : la presbyphagie.

La classification des troubles de la déglutition.

Les personnes à risque.

Les risques et les conséquences des troubles de la déglutition.

L'évaluation du risque et les signes d'alerte des troubles de la déglutition.

L'adaptation nécessaire pour prévenir les troubles de la déglutition:
-les moyens à notre disposition.

Mise en situation sur les différentes textures, les postures d'adaptation.

Situation pratique de désobstruction des voies aériennes.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et vidéos
Ateliers pratiques, mise en situation
Analyse des situations professionnelles vécues
Livret pédagogique



Intervenant(s)

Mme CLARET
Masseur-kinésithérapeute
CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

SIMULATION EN SANTÉ :

Bases pratiques pour un formateur occasionnel

Public concerné : Professionnels de Santé souhaitant mettre en place des formations pour lesquelles la simulation en santé apporte un bénéfice pédagogique—Professionnels ayant pour projet d'intervenir en sessions de simulation en tant qu'expert

Prérequis : Disposer d'une qualification ou expérience en formation et/ou avoir fait la formation de formateur occasionnel

Objectifs

Appréhender les mécanismes de l'apprentissage chez l'adulte.

Comprendre les bases de la simulation en santé et ses enjeux dans la formation professionnelle.

Etre capable de planifier une séquence de simulation au sein d'un cursus de formation répondant à des objectifs d'apprentissage analysés et identifiés en respectant les règles de bonnes pratiques (HAS).

Concevoir un scénario, animer une séquence et utiliser des techniques d'animation de groupe pendant le débriefing permettant aux professionnels d'avoir une démarche réflexive utile au développement de compétences professionnelles

Les essentiels du contenu

Introduction :

Recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et rappel/adaptation des Objectifs du programme.

Apports théoriques et généraux :

Historique de la simulation.

Règles d'apprentissage chez l'adulte.

Enjeux.

Différents types de simulation.

Débriefing.

Du besoin à l'objectif :

Évaluation d'un besoin.

Construction d'un objectif pédagogique mesurable.

Le débriefing :

Définir des axes.

Structurer un débriefing.

Adapter sa communication pour animer un débriefing.

Synthèse

Conclusions / évaluation de la formation.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation en initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 Durée
1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
 Nombre de participants
6 participants minimum 12 participants maximum
 Méthodes et moyens pédagogiques
Méthodes : -Expositrice -Interrogative ou maïeutique -Expérimentelle. Techniques : -Présentation diaporama -Ateliers de groupe -Simulation haute-fidélité -Visionnage et analyse de supports vidéo
 Intervenant(s)
Médecin et infirmier titulaires d'un D.U. de formateur en simulation en santé
 Tarifs
400 € / personne
 Lieu de formation
CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

TOUCHER MASSAGE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR – niveau 1

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Identifier ses ressources et ses limites de soignant.
Intégrer des techniques de massage adaptées aux pratiques de soins de base quotidiens.
Développer une qualité de « présence à l'autre » et le « prendre soin » à partir d'une approche globale de la personne en tant que sujet et non objet de soins.
Adapter le toucher-massage à une situation douloureuse.
Adapter des techniques de gestion de stress personnalisées.

Les essentiels du contenu

- Le langage corporel : l'écoute des messages du corps (douleur, émotions, manifestations physiques ...).
Conscientisation du geste : attention/intention.
Acquisition des techniques de relaxation et de centrage (relaxation, visualisation, rêve éveillé, schéma corporel ...).
Importance des concepts de non jugement, respect, écoute de l'autre, travail d'équipe.
Théorie du toucher : historique, définition, sens, communication non verbale, limites, tabou.
Les techniques de massage : chaque massage sera adapté au contexte de la personne soignée et à ses besoins : travail basé sur l'observation du corps.
Bien être et confort.
Douleur.
Transit.
Sommeil.
Les techniques de gestion du stress : axe, hara, respiration, DO IN ...

A prévoir par le participant :

Tenue confortable adaptée et se munir d'un coussin personnel.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Durée
4 jours (28h) : 2j+j2j – en présentiel de 9h à 17h

Nombre de participants
6 participants minimum
12 participants maximum

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques,
Ateliers pratiques

Intervenant(s)
Infirmières Praticiennes référentes en relation d'aide par le Toucher Massage

Tarifs
720 € / personne

Lieu de formation
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

TOUCHER MASSAGE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR – niveau 2

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis :
Avoir suivi la formation « Toucher Massage dans la prise en charge de la douleur - niveau 1

Objectifs

Appliquer les techniques de massage auprès des patients alités.
Identifier la douleur et les attitudes de protection, de défense de la personne soignée.
Affiner la perception du soignant pour apporter une réponse adaptée au patient.
Acquérir une confiance et une aisance dans le geste pour adapter un toucher/massage au contexte de chaque situation de soin.

Les essentiels du contenu

Massage habillé: assis, allongé.

Réflexologie plantaire.

Réveil.

Méditation.

Massage du dos sur le côté + ventre.

A prévoir par le participant :

Tenue confortable adaptée et se munir d'un coussin personnel.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,5 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques,
Ateliers pratiques



Intervenant(s)

Infirmières Praticiennes référentes en relation d'aide par le Toucher Massage



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ALLAITEMENT MATERNEL ET SOINS DU DÉVELOPPEMENT

Public concerné :

Infirmier(e)s, Auxiliaires de puériculture, Aides soignant(e)s

Prérequis : Aucun

Objectifs

Comprendre et analyser l'importance des soins de développement dans la mise en place des premiers liens.

Développer son rôle de guidance parentale.

Mener une réflexion sur ses pratiques de soins.

Les essentiels du contenu

Atelier 1 :

Observation d'une tétée. Positionnement du bébé. Vérification d'une tétée efficace.

Utilisation de la fiche d'observation mise en place à la maternité

-Réalisation avec le groupe d'un brainstorming

-Question : Pour vous qu'est-ce qu'une tétée efficace, pour le bébé, pour la maman ?

-Récupération des réponses et classement des idées émises par thème.

-Visionnage de plusieurs petits films avec observation d'une tétée efficace et non efficace.

-Analyse, commentaires avec le groupe. Films représentés après explications des formateurs

-Utilisation du coupon : présentation des différentes positions possibles pour allaiter.

-Jeux de rôle

-Fleur de lait : diaporama

Atelier 2 :

Dal au sein, au doigt, à la seringue, à la cuillère. Utilisation des tire-lait, expression manuelle, utilisation des compléments

-Présentation d'un film de 7'30 sur l'expression manuelle, puis échange avec les participants.

-Présentation d'un film sur l'utilisation du dal, puis échange avec les participants.

-Utilisation d'un tire-lait. Montage/démontage/utilisation.

-Prescription de compléments : recommandations OMS, en maternité.

-Impact des compléments.

Atelier 3 :

Rythmes du nouveau-né, pesée et bain enveloppés, soins accompagnés

Rythmes du nouveau-né .

-Présentation de la pesée et du bain enveloppé, bain en maternité, soins contenants des nouveau-nés à la maternité.

-Sommeil du nouveau-né : apport théorique et vidéo.

-Le peau à peau (protocoles salle de naissance, néonatalogie et suites de couches).

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

▪ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 /10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) en présentiel – de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Théorie et exercices d'application

Diaporamas

Vidéos

Jeux de rôle

Travaux de groupes et brainstorming



Intervenant(s)

Mme FOIX

Mme DIEVAL

Mme BERNAD

Mme LEBIGRE

Mme JOSIÉ



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ANALYSE PHYSIOPATHOLOGIQUE DU RYTHME CARDIO-FŒTAL

Public concerné :
Sages-femmes, obstétriciens, pédiatres

Prérequis : Aucun

Objectifs

Connaître les classifications existantes et les bases de l'analyse physiopathologique du rythme cardio-fœtal.

Evaluer les éléments du contexte clinique à prendre en compte.

Savoir reconnaître les types d'hypoxie.

Les essentiels du contenu

Accueil des participants et présentation des objectifs, pré-test.

Classifications existantes et moyens d'analyse du RCF.

Bases de l'analyse physiopathologique.

Cas cliniques .

Evaluer les éléments du contexte clinique à prendre en compte.

Savoir reconnaître les types d'hypoxie.

Cas cliniques.

Post test et enquête de satisfaction.



Durée

1 jour (7h) en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation powerpoint
Questionnaire interactif (type Polleverywhere)
RCF provenant de cas survenus dans la maternité et analyse en équipe



Intervenant(s)

Médecin – Pôle Femme Mère Enfant
CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2024 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

DEUIL PÉRINATAL

Public concerné

Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Identifier les étapes successives du processus de deuil que traversent les parents pour proposer un accompagnement personnalisé.
- Permettre aux parents d'effectuer un choix éclairé pour la prise en charge du décès de leur enfant.
- Organiser la continuité des soins inter services et pluridisciplinaires pour garantir la cohérence de l'accompagnement.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

L'écoute de la parole soignante face aux situations de morts périnatales

Le Processus de deuil :

- vécu des parents
- vécu des soignants

Les morts en maternité :

IMG et Morts fœtales in utero

La révélation d'une anomalie en anténatal.

L'annonce : les enjeux de la décision.

Les morts périnatales.

L'impact de la mort périnatale sur la grossesse ultérieure.

Jour 2 :

Les soins palliatifs en néonatalogie :

Éthique et loi.

Complémentarité médicale et soignante.

Accompagnement des familles.

Rôle de l'assistante sociale et accès aux droits.

Présentation de la chambre mortuaire.

Jour 3 :

La parole des parents.

Présentation de l'association Chemin des étoiles.

Vécu des parents.

L'écoute et la relation d'aide.

Le Processus de deuil et la relation d'aide.

- Vécu des parents

- Vécu des soignants

Jour 4 (de 9h à 12h30) :

Retour sur la formation et débriefing

Evaluation de la formation

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 /10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours et demi consécutifs (24h30)
en présentiel
de 9h à 17h les J1, J2, J3
de 9h à 12h30 le J4



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Analyses des pratiques professionnelles
Exercices pratiques
Apport de connaissances théoriques



Intervenant(s)

Dr S. LEVRIER, Gynécologue-Obstétricienne
Maternité
Mme C. CLAVERIE, Sage-femme DAN
Mme C. GRISOLET, Psychologue
Mme A. MELON, Sage-femme Coordinatrice
Dr C. DE BARBEYRAC, Pédiatre
Mme J. AIZPURU, Cadre de santé
Mme S. MARREC, Assistante sociale
Mme J. RICHEN, Assistante sociale
Mme M. ETCHEVERRY, IDE
Mme M.P. OFFICIALDEGUY, IDE



Tarifs

630 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

VULNÉRABILITÉS PSYCHIQUES EN PÉRINATALITÉ, du normal au pathologique

Public concerné : Tous les professionnels du secteur de la périnatalité et de la psychiatrie (les sage-femmes, les puéricultrices, les médecins PMI, les professionnels de crèche, les assistantes sociales, les gynécologues-obstétriciens, les médecins généralistes, les psychiatres, les infirmiers en psychiatrie, etc.).

Prérequis : Aucun

Objectifs

Apporter des connaissances spécifiques aux professionnels sur le thème des vulnérabilités psychiques en périnatalité.

Permettre aux professionnels, en fonction de leur champ d'action, d'acquérir des compétences sur le repérage et la prise en charge des vulnérabilités psychiques en périnatalité sur le territoire.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Présentation des intervenants, attente des participants.
Contexte intervention.

MODULE 1 : L'impact psychologique d'une grossesse.

1. La question du désir d'enfant.
2. Les processus psychologiques de la grossesse.
3. Les facteurs de vulnérabilité .
4. Prévention - Outils de repérage.

MODULE 2 : Les troubles psychiatriques et la grossesse.

1. Description des différents troubles
2. Prise en charge de la patiente enceinte souffrant de vulnérabilité et/ou de troubles psychiatriques

Jour 2 :

MODULE 3 : Post partum : les troubles psychiatriques et leurs conséquences sur les interactions précoces entre parents et enfants.

1. Les interactions précoces maman-bébé.
2. La clinique psychique du post-partum immédiat : les signes d'appels.
3. Les troubles psychiatriques les plus courants en post-partum.
4. Les outils de repérage des vulnérabilités

MODULE 4 : Les troubles psychiques parentaux et le développement de l'enfant durant la première année de vie

1. Trajectoire développementale de l'enfant âgé de 0 à 12-18 mois .
2. La dépression du post partum .
3. La protection de l'enfant ..

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Démarche participative qui alterne :
-Apports théoriques
-Etudes de cas
-Travaux de groupes



Intervenant(s)

A. AGIER-AUREL et C. PÉRY, psychologues CAMSP
Dr CHIVE, M. MOIA TISON
S. MARREC, J. HEGOBURU-HIRIART EMOPPSY
Dr. Marina THIEFINE, médecin psychiatre et Justine BOUDET, psychologue CLINIQUE CARADOC



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ACCOMPAGNEMENT ET SOINS PALLIATIFS

Public concerné : Professionnels de santé, Psychologues

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir les soins palliatifs et l'accompagnement.
Identifier les besoins physiques, psychologiques, existentiels (spirituels) et sociaux du patient et de sa famille.
Reconnaitre les principaux symptômes.
Appliquer les thérapeutiques.
Adapter les soins infirmiers.
Mesurer la nécessité du travail, en équipe pluridisciplinaire.
Identifier les différentes étapes du processus du travail de deuil.
Repérer les principales difficultés psychologiques des soignants confrontés à des situations de soins palliatifs.

Les essentiels du contenu

Historique, définition et ressources locales.
Cadre législatif Droits des patients.
Symptômes de fin de vie.
Confusion, agitation.
Alimentation – Hydratation.
L'approche psychologique en soins palliatifs.
Processus décisionnel, éthique et cas concrets.
Personnes âgées en fin de vie.
Douleur.
Accompagnement social.
« Parcours de vie » et accompagnements.
L'approche psychologique en soins palliatifs.
Réflexions sur les soins palliatifs.
Sédations palliatives.
Présentation de la chambre mortuaire.
Soins de supports en oncologie.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

6 jours (42h) : 2j+2j+2j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs
Analyses de pratiques
Etudes de cas cliniques
Mises en situation
Travaux de groupe.



Intervenant(s)

Médecins, Médecin coordonateur EHPAD, Psychologues, Assistants sociaux, IDE.



Tarifs

1080 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ANONCE D'UNE MAUVAISE NOUVELLE

Public concerné : Professionnels de santé qui interviennent dans l'annonce des mauvaises nouvelles ou qui relaient l'annonce faite par une autre personne de l'équipe : médecins, infirmiers, puéricultrices, aides-soignants, psychologues, assistantes sociales.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir l'annonce d'une mauvaise nouvelle.

Situer les enjeux éthiques, déontologiques et juridiques d'une annonce de mauvaise nouvelle.

Définir son rôle dans la chaîne de l'annonce des mauvaises nouvelles en fonction de son métier, de son poste et des pratiques liées à son service.

Estimer les conséquences de l'annonce des mauvaises nouvelles sur le patient, son entourage et les différents professionnels.

Elaborer une communication verbale et non verbale lors de l'annonce d'une mauvaise nouvelle à un patient, une famille.

Adapter et mettre en pratique des outils techniques de communication seul ou en binôme interprofessionnel.

Employer des stratégies d'adhésion du patient et de son entourage au plan de soins.

Les essentiels du contenu

Jour 1 : Apports théoriques

- Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).
- Rappel/adaptation des objectifs du programme.
- Définition d'une mauvaise nouvelle.
- Cadre juridique, aspects éthiques.
- Conséquences psychologiques de l'annonce, stratégies défensives.
- Cadres particuliers : annonce en cancérologie, en pédiatrie, en urgence.
- Compétences de base en communication : écoute, relation d'aide.
- Composantes d'une annonce « réussie ».

Jour 2 : Entrainement en salle hautefidélité

- Introduction : réactivation de la mémoire.
- Pré briefing sur les principes de la simulation en santé.
- Séquences d'entraînement avec alternance de temps de reprise et d'annonces.
- Synthèse (tour de table formalisé).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours (14h) en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Selon l'objectif, les apprentissages sont développés grâce à une méthode expositive, interrogative ou expérientielle.

- Présentation diaporama
- Vidéo
- Travaux de groupe
- Brainstorming
- Simulation pleine échelle



Intervenant(s)

Formateurs professionnels de santé expérimentés en médecine d'urgence et diplômés en simulation en santé.

Psychologue en cancérologie et soins palliatifs.

Juriste.

IDE spécialisée en oncologie en soins de support et temps d'accompagnement soignant.

Acteurs professionnels.



Tarifs

580 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 Bayonne

NUTRITION ET CANCER

Public concerné :

Infirmiers exerçant en cancérologie et manipulateurs en radiothérapie

Prérequis :

Aucun

Objectifs

- Améliorer la qualité de la prise en charge nutritionnelle auprès d'un patient atteint de cancer.
- Initier une démarche d'harmonisation des pratiques professionnelles.
- Formaliser les recommandations en onco-nutrition et réaliser des fiches conseil.

Les essentiels du contenu

- Evaluation du statut nutritionnel chez le patient cancéreux.
- Implication sur la prise en charge thérapeutique spécifique.
 - En quoi l'existence d'une dénutrition va impacter la prise en charge.
 - Nécessité d'une complémentation alimentaire dans la prise en charge.
- Intérêt de la nutrition entérale.
- Retentissement du traitement anticancéreux sur le statut nutritionnel
 - Conséquences des traitements anticancéreux : chimiothérapie, hormonothérapie, radiothérapie, thérapeutiques ciblées, chirurgie.
 - Situations cliniques particulières : carcinose péritonéale, métastase cérébrale.
- Alimentation et soins palliatifs
 - Symbolique de l'alimentation dans nos sociétés.
 - Troubles de la déglutition.
 - Alimentation plaisir.
- Approche psychologique du patient et de son entourage.
- Régimes anti cancer :
 - Prévention, augmentation des chances de guérison.
- Prise en charge diététique pour diminuer le risque de rechute.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques professionnelles
- Apports théoriques interactifs
- Etude de cas cliniques
- Mesure d'acquisition de compétences



Intervenant(s)

Médecins
Diététicienne
Psychologue



Tarifs

- 360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT SOIGNANT EN CANCÉROLOGIE

Public concerné :

Infirmiers, manipulateurs en radiothérapie prenant en charge en patient atteint d'une pathologie cancéreuse

Prérequis : Aucun

Objectifs

Analyser sa pratique et renforcer ses compétences.
Approfondir les dimensions communicationnelles et psychologiques de l'annonce du cancer.
Prendre conscience de ses potentiels et de ses limites.
Développer des alternatives relationnelles en fonction des situations cliniques et Psychologiques par la simulation en santé.
Acquérir les outils nécessaires afin de mener une consultation adaptée.
Repérer les nécessaires cohésions et cohérences pluridisciplinaires dans les suites de l'annonce.
Repérer les patients en situation de fragilité ou de situations complexes.
Définir un parcours de soins ville-hôpital personnalisé.

Les essentiels du contenu

Les états généraux des patients, les différents plans cancers.
Les droits des personnes malades : loi du 04/03/2002.
La place du dispositif d'annonce dans le Plan cancer et l'accompagnement dans la durée.
Présentation du 3C de Bayonne et ses actions.

La situation d'annonce du diagnostic et ses modalités.
Les différentes annonces du diagnostic, d'une rechute, d'une phase palliative.
Les rôles complémentaires avant, pendant et après l'annonce : temps médical, temps soignant, et les soins oncologiques de support
L'hétérogénéité des situations, les parcours complexes et les patients en situation de fragilité.
Prise en charge des aidants naturels et de l'entourage tout le long du parcours.

La préparation de l'entretien.
Méthodologie de l'entretien d'annonce.
Utilisation des différents outils institutionnels et autres.

La traçabilité de la consultation
Le partage des informations en interdisciplinarité.
Le lien avec le médecin traitant.
La complexité du travail d'articulation entre les professionnels.

L'approche réflexive à partir de cas cliniques vécus.
Les mécanismes d'adaptation psychologiques face à la maladie grave.
Les mécanismes de défense des soignants et des patients.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Documentaire
Analyse de cas cliniques
Analyse réflexive des pratiques
Exercices de simulation suivie de débriefing



Intervenant(s)

Mme DUFAU
Infirmière Coordonatrice
Oncologie – Soins de support
CHCB



Tarifs

580 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

MIEUX COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE ÂGÉE FRAGILE

Public concerné :

Personnels soignants, infirmier(e)s et aide-soignant(e)s travaillant auprès des personnes âgées fragiles

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Exprimer, analyser et enrichir ses représentations du vieillissement physiologique, pathologique de la communication.
Identifier les différentes fragilités chez une personne âgée.
Identifier les ressources mobilisables de la personne âgée et de l'équipe pluridisciplinaire pour mieux communiquer.
Enumérer les différentes émotions et savoir les identifier chez soi et chez l'autre.
Construire une communication adaptée avec la personne âgée fragile de manière générale afin de prévenir les comportements troublés.
Utiliser des leviers pour adapter sa communication dans des situations qui paraissent problématiques

Les essentiels du contenu

1. La communication bienveillante :

- Qu'est-ce que la communication ?
- Communication verbale / non verbale.
- Les conditions de la communication.
- Rôle de ses propres émotions et de celles d'autrui dans la communication.
- Les techniques de communication dans les situations courantes.
- Les techniques de communications dans des situations complexes : stratégies à mettre en place, conduite à tenir.

2. Spécificité de la communication avec une personne âgée fragile :

- Les grands axes de la physiologie du vieillissement (sensoriels, cognitifs, le masque des pathologies, l'expression des émotions, etc...).
- Rappel synthétique sur les grandes fragilités : cognition, humeur, anxiété, nutrition, risque de chute, etc...

L'impact sur la communication de la fragilité et du vieillissement du point de vue du résident.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours (21h) : 2j+1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique concret et pratique
Utilisation de support vidéo et d'outils pédagogiques interactifs
Simulation en santé
Livret pédagogique avec apport d'outils « trucs et astuces »



Intervenant(s)

Dr CAMPOMANES
EMOG
Mme M. ITURBIDE Psychologue
Pôle filière gériatrique CHCB



Tarifs

760 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION DES CHUTES

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Comprendre les causes et conséquences des chutes.
Identifier les patients à risque de chute et chuteurs.
Evaluer les facteurs de risque, le degré du risque et corriger ceux qui peuvent l'être.
Limiter les récidives et mettre en place les actions pluridisciplinaires ..

Les essentiels du contenu

1/ Dépistage du chuteur potentiel

Généralités :

- Définition de la personne âgée
- Définition de la chute
- Problème de santé publique
- Notions de physiologie de l'équilibre et de la locomotion
- Impact du vieillissement sur la fonction d'équilibration
- Principales causes des troubles de l'équilibre /attitude et marche de la PA

2/ La chute a eu lieu :

- Les facteurs précipitant : intrinsèques, extrinsèques
- Les circonstances de survenue

3/ Prévention des récidives :

- Définition du caractère répétitif des chutes
- Conséquences de la chute : peur, syndrome post chute
- Démarche de soin multidisciplinaire
- Risques associés à l'utilisation des contention

Pratique :

Sentir sur soi les effets du vieillissement

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2024 : formation non initiée en 2024

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
6 participants minimum
10 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Apports théoriques
Utilisation de simulateur de vieillissement

 **Intervenant(s)**
Kinésithérapeute CHCB

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE FRAGILE EN CHIRURGIE

Public concerné :

Personnels soignants, infirmier(e)s et aide-soignant(e)s travaillant auprès des personnes âgées fragiles

Prérequis : Aucun



Durée

3 jours (21h) : 2j + 1j – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs
Analyse des pratiques
Mises en situation
Simulations
Débriefing collectif



Intervenant(s)

Dr BANNIER
Anesthésie CHCB
Dr LESCARRÉT
Court séjour gériatrique CHCB
Mme D. LABOUCHÉIX
IDE
Court séjour gériatrique CHCB



Tarifs

760 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Les essentiels du contenu

Physiologie du sujet âgé.

Ethique ; Directives anticipées ; Tutelle, curatelle.

Anesthésie ; troubles métaboliques ; jeûne ; installation au bloc.

Troubles du comportement ; prévention des chutes ; mobilisation.

Simulations ; mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ÂGÉE EN FIN DE VIE

Public concerné : Professionnels de santé, Psychologues

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir l'accompagnement et les soins palliatifs : quand et par qui.

Appréhender le concept de fragilité de la personne âgée.

Situer son rôle de soignant dans l'évaluation et la prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse de la douleur d'une personne âgée en fin de vie.

Appréhender le processus psychologique de la personne âgée en fin de vie et de son entourage.

Identifier les difficultés rencontrées par les soignants lors d'un accompagnement de fin de vie.

Définir un projet personnalisé d'une personne âgée en soins palliatifs et la place de chacun (personne âgée, famille, soignant).

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Accompagnement de la personne âgée en fin de vie : spécificité des soins palliatifs chez la personne âgée.

Textes relatifs aux soins palliatifs et à l'accompagnement en fin de vie.

Principes éthiques.

Processus décisionnel.

La douleur : physiopathologie, évaluation, prescriptions médicales et non médicamenteuses.

Jour 2 :

La souffrance du patient : la mort, mécanismes de défense, étapes du deuil, relation d'aide.

La souffrance de l'entourage : difficultés, émotions, étapes du deuil

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,2 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours (14h) – de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs

Analyse de pratiques

Etude de cas cliniques

Travaux de groupe



Intervenant(s)

Professionnels du Pôle Filière Gériatrique CHCB



Tarifs

300 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

TROUBLES NEURO-COGNITIFS CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Normal ou pathologique ? Du repérage à l'accompagnement

Public concerné :

Professionnels de santé, mandataire judiciaire

Prérequis : Aucun

Objectifs

Repérer et identifier les signes évocateurs d'un vieillissement cognitif anormal.

Repérer et dépister les symptômes psycho comportementaux dans le cadre d'un trouble neurocognitif.

Appréhender les outils gérontologiques dans l'accompagnement de la personne présentant un trouble neurocognitif.

Les essentiels du contenu

Droit de la personne âgée, définition de la vulnérabilité, implications au quotidien.

Parler les représentations des troubles neurocognitifs.

Diagnostic et dépistage des troubles neurocognitifs (évaluation cognitive).

Les symptômes psychologiques et comportementaux de la démence : définition et repérage (NPIES).

Le projet d'accompagnement personnalisé, le PPS.

La relation et la communication à la personne présentant un trouble neurocognitif.

L'approche non médicamenteuse.

La famille, l'entourage : un partenaire.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,6 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Etude de cas concrets, de vignettes en travaux de groupe
Analyse des pratiques professionnelles et réflexion interdisciplinaire
Documents de synthèse



Intervenant(s)

Mme ELISSALDE
IPA - CHCB
Dr DUGARET
Médecin Gériatre CHCB
Mme LE BORGNE
Juriste CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

IATROGÉNIE – BONNES PRATIQUES SOIGNANTES POUR LE CONTROLE DE LA RÉSISTANCE BACTÉRIENNE

Public concerné :

IDE, IBODE, IADE, PUÉRICULTRICE, SAGE FEMME, PREPARATEUR EN PHARMACIE, MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE...

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier les principaux risques d'iatrogénie liés à l'usage des antibiotiques.

Expliquer les principes du bon usage des antibiotiques et leur rôle dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Appliquer les bonnes pratiques de prélèvements bactériologiques pour optimiser le diagnostic.

Décrire les bases de l'antiothérapie et les mécanismes de résistance bactérienne.

Mettre en œuvre les mesures de prévention permettant de limiter la diffusion de bactéries résistantes.

Situer le rôle et les responsabilités des soignants dans le contrôle de l'antibiorésistance.

Les essentiels du contenu

9h - 12h30 : Iatrogénie

(Dr Carrère)

13h30 – 17h : Bon usage des antibiotiques :

Bonnes pratiques soignantes pour le contrôle de la résistance bactérienne"

13h30-14h30 :

Bonne pratique des prélèvements bactériologiques pour favoriser le diagnostic

(Dr Leyssene)

14h45-16h15 :

Thérapeutique: antiothérapie et antibiorésistance, notions théoriques, place des soignants
(Dr Vinclair)

16h30-17h : Mesures de prévention de la résistance bactérienne

(Dr Bordes-Couecou)

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

▪ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 8,6 / 10



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Quizz



Intervenant(s)

Dr Carrère
Dr Leyssene
Dr Vinclair
Dr Bordes-Couecou



Lieu de formation

AMPHITHEATRE ZABAL
Avenue Paul Pras
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Public concerné :

Agents de Service Hospitalier, Aide(s) Soignant(e) s du GHT Navarre Côte Basque.

Prérequis : Agents Stagiaires, Titulaires ou en CDI.

Les agents inscrits devront se munir de leur tenue professionnelle (chaussures comprises).

Objectifs

Actualiser et uniformiser les connaissances et pratiques professionnelles en Hygiène.
Connaissances des procédures et fiches techniques institutionnelles.
Argumenter le rôle du personnel d'entretien dans la lutte contre les infections nosocomiales.
Maîtriser les précautions standard et complémentaires.
Maîtriser le mode d'utilisation des produits d'entretien.
Appliquer les différentes techniques d'entretien des surfaces.
Entretenir le matériel d'entretien en respectant les recommandations.
Respecter les règles professionnelles en termes de confidentialité et d'intimité du patient.
Organiser la journée de travail en tenant compte des contraintes et des priorités de service.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Introduction : objectifs, législation, règles professionnelles.
Les infections nosocomiales : Définition, transmission, conséquences, Vlog sur BHRe.
Organisation de la lutte contre les infections nosocomiales.
Le rôle du personnel dans la lutte contre les infections nosocomiales : Travaux de groupes (précautions standard et vidéos diverses)
Hygiène des mains (Atelier).
Le matériel d'entretien des surfaces (brainstorming) : produits d'entretien, utilisation, stockage, définition des techniques d'entretien (nettoyage, bionettoyage, essuyage humide).
Technique de nettoyage et de désinfection : Principes d'utilisation, Technique entretien surfaces, sols, Quizz.
Atelier pratique : Le chariot d'entretien des locaux.
Atelier pratique en chambre témoin : entretien de surfaces (nettoyage, bionettoyage, essuyage humide), balayage humide, lavage manuel des sols et des murs.

Jour 2 :

Rôle personnel prévention infections nosocomiales : précautions complémentaires : étude de cas clinique en groupe).
Tri du linge, élimination déchets.
Technique d'entretien vapeur.
Procédures, Quizz, Vidéos.
Evaluation des connaissances.
Plan d'hygiène et tracabilité.
Atelier pratiques en chambre témoin (entretien quotidien d'une chambre et de la salle de bain, entretien en sortie et en approfondi d'une chambre).

Jour 3 :

Journée entretien mécanisé (atelier) : présentation vapeur, monobrosse et aspirateur à eau.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
3 jours (21h) : 2j + 1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs à partir de diaporamas et de présentation audiovisuelle.
Analyse des pratiques.
Travaux pratiques (chambre pilote).
Livret pédagogique.



Intervenant(s)

IDE Hygiéniste du SLIN
Référente(s) en entretien des locaux SLIN



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX EN EHPAD

Programme 1 jour (formation en intra)

Public concerné :

Agents de bio-nettoyage en EHPAD

Prérequis : Aucun

Objectifs

Argumenter le rôle du personnel d'entretien dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Appliquer les précautions "standard".

Maîtriser le mode d'utilisation des produits d'entretien.

Appliquer les différentes techniques d'entretien des surfaces des sols et hors-sol.

Entretenir le matériel d'entretien en respectant les recommandations.

Respecter les règles professionnelles en termes de confidentialité et d'intimité du patient.

Organiser la journée de travail en tenant compte des contraintes et des priorités de service.

Les essentiels du contenu

8 h 30 – 12 h 00

1 – Infections liées aux soins et entretien des locaux

2 – Rôle du personnel dans la prévention des infections liées aux soins

2.1 Tenue du personnel

2.2 Les précautions "standard"

- Hygiène des mains (atelier pratique)

- Port de gants

- Elimination des déchets

- Tri du linge

- Traitement des surfaces souillées

3 – Le matériel d'entretien des surfaces

- Présentation du chariot

- Les produits d'entretien

- L'entretien du chariot et des accessoires

4 – Les techniques d'entretien de nettoyage et de désinfection

4.1 Technique d'entretien des surfaces hors sol

- Définition du nettoyage, bionettoyage, essuyage humide

- Exercices pratiques

4.2 Technique d'entretien des sols

- Définition du balayage humide et du lavage manuel

- Exercices pratiques

13 h 00 – 16 h 30

- Procédure - Traçabilité

- Présentation de l'entretien QUOTIDIEN d'une chambre et de la salle de bain + Atelier pratique

- Présentation de l'entretien de SORTIE d'une chambre et de la salle de bain + Atelier pratique (Bionettoyage manuel)

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 8h30 à 16h30



Nombre de participants

5 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques,
Mise en pratique



Intervenant(s)

Professionnels de l'EMH du CHCB



Tarifs

Nous consulter



Lieu de formation

EN INTRA

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX EN EHPAD

Programme 2 jours (formation en intra)

Public concerné :

Agents de bio-nettoyage en EHPAD

Prérequis :

Objectifs

Argumenter le rôle du personnel d'entretien dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Appliquer les précautions "standard".

Maîtriser le mode d'utilisation des produits d'entretien.

Appliquer les différentes techniques d'entretien des surfaces des sols et hors-sol.

Entretenir le matériel d'entretien en respectant les recommandations.

Respecter les règles professionnelles en termes de confidentialité et d'intimité du patient.

Organiser la journée de travail en tenant compte des contraintes et des priorités de service.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

8h30-12h

1 – Infections liées aux soins et entretien des locaux

2 – Rôle du personnel dans la prévention des infections liées aux soins

2.1 Tenue du personnel

2.2 Les précautions "standard"

- Hygiène des mains (atelier pratique)

- Port de gants

- Elimination des déchets

- Tri du linge

- Traitement des surfaces souillées

3 – Le matériel d'entretien des surfaces

- Présentation du chariot

- Les produits d'entretien

- L'entretien du chariot et des accessoires

4 – Les techniques d'entretien de nettoyage et de désinfection

4.1 Technique d'entretien des surfaces hors sol

- Définition du nettoyage, bionettoyage, essuyage humide

- Exercices pratiques

4.2 Technique d'entretien des sols

- Définition du balayage humide et du lavage manuel

- Exercices pratiques

13 h 00 – 16 h 30

- Procédure - Traçabilité

- Présentation de l'entretien QUOTIDIEN d'une chambre et de la salle de bain + Atelier pratique

- Présentation de l'entretien de SORTIE d'une chambre et de la salle de bain + Atelier pratique (Bionettoyage manuel)

Jour 2 :

8 h 30 – 12 h 00

1 – Evaluation des connaissances sur l'entretien quotidien d'une chambre

2 – Entretien avec le générateur vapeur

- Ateliers pratiques avec exercices sur le matériel, les surfaces et le sol

- Nettoyage du générateur vapeur

13 h 00 – 16 h 30

1 – Entretien approfondi des sols

- Entretien mécanisé à la monobrosse

- Nettoyage de la monobrosse

- Utilisation de l'aspirateur à eau

- Nettoyage de l'aspirateur à eau

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

▪ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée
2 jours (14h) – en présentiel
de 8h30 à 16h30



Nombre de participants

5 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques,
Mise en pratique



Intervenant(s)

Professionnels de l'EMH du CHCB



Tarifs

Nous consulter



Lieu de formation

EN INTRA

MAÎTRISE DU RISQUE ALIMENTAIRE DANS LES MÉTIERS DE LA RESTAURATION

Public concerné :

Tout personnel exerçant au sein du service restauration

Prérequis : Aucun

Objectifs

Connaître les obligations normatives et réglementaire en vigueur.
Comprendre les risques sanitaires liés à sa pratique professionnelle.
Appliquer les moyens de maîtrise inhérents à l'activité restauration.
Savoir évaluer les risques liés à ses pratiques professionnelles.
Identifier les consommateurs de la prestation repas.
Situer sa place et sa fonction dans le processus repas des patients du CHCB.
Connaître le rôle transversal du service diététique auprès du service restauration et des services.

Les essentiels du contenu

Présentation du CHCB, de ses services de soins et de son devoir de réserve.

Présentation des risques et des dangers alimentaires.

Identification des moyens de maîtrise généraux et bonnes pratiques professionnelles en vigueur au sein du service restauration.

Cadre réglementaire.

Compréhension de la méthode HACCP.

Diététique :

Comprendre l'élaboration des menus.

Connaître les régimes alimentaires proposés dans l'établissement.

Distinguer les textures disponibles.

Présentation des procédures de prise de commande des repas selon les services de soins.

Prise en charge de la dénutrition : description et prescription des CNQ.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Power-point
Mise en situation sur les BPP



Intervenant(s)

Mme ITHURRIA
Diététicienne
Mme MULLER
Qualiticienne



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

SÉCURISER LES REPAS DES PATIENTS DANS LES SERVICES DE SOINS

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

Comprendre les enjeux liés au risque alimentaire (Toxi infection Alimentaire Collective).
Appliquer les connaissances permettant de maîtriser la salubrité des aliments.
Situer sa place et sa fonction dans le processus repas du patient.
Identifier les méthodes et les pratiques applicables dans l'organisation de son service.
Connaitre le fonctionnement du service restauration.
Connaître le rôle transversal du service diététique auprès du service restauration et des services de soins.

Les essentiels du contenu

Réglementation et méthode HACCP,

Présentation des risques et dangers alimentaires et des moyens de maîtrise généraux,

Identification des leviers pratiques à utiliser dans les services de soins sur les étapes :

- commande des repas,
- réception de marchandise,
- stockage et gestion de stock,
- remise en température,
- distribution des repas,
- utilisation, entretien et nettoyage du matériel (enceintes réfrigérées, lieux de stockage,
- matériels de remise en température, lave-vaisselles, petit matériel de cuisine),
- réalisation d'ateliers culinaires thérapeutiques.

Réflexion autour des pratiques professionnelles en fonction des particularités de l'organisation du service et du public accueilli,

Présentation des protocoles et documents institutionnels en vigueur,

Présentation du fonctionnement de l'activité du service restauration,

Diététique :

Comprendre l'élaboration des menus.

Connaitre les régimes alimentaires proposés dans l'établissement.

Différencier les textures disponibles.

Présentation des procédures de prise de commande des repas selon les services de soins.

Prise en charge de la dénutrition : description et prescription des CNO.

Maîtrise du gaspillage alimentaire.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Power-point
Film de présentation du fonctionnement du process repas en cuisine centrale



Intervenant(s)

Mme ITHURRIA
Diététicienne
Mme MULLER
Qualiticienne



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ENTRETIEN INFIRMIER EN SANTÉ MENTALE

Public concerné :

Infirmier(e)s du secteur psychiatrique

Prérequis : Aucun

Objectifs

Réaliser un entretien infirmier en psychiatrie en référence à la relation d'aide selon Karl Rogers.

S'inscrire dans une dynamique de projet de service ou de pôle, auprès de patients souffrant de troubles psychiatriques (névrose, psychose ,états limites, addiction).

Les essentiels du contenu

Rappel du Décret du 29 Juillet 2004 relatif à l'exercice de la profession d'infirmier (domaine santé mentale : mise en place de soutien psychiatrique à travers des activités ou entretiens).

Outils de communication : posture professionnelle, langage verbale et non verbal (corps), Communication interindividuelle et intergroupe.

Attitudes de Porters : 6 façons de communiquer.

Théorie de la relation d'aide selon Karl Rogers : juste distance, empathie, congruence, neutralité et les limites de la technique.

Différentes méthodologies de l'entretien : infirmier, à visée psychologique, recueil de données, médical...

Caractéristiques de l'entretien IDE auprès de personnes présentant des troubles mentaux.

Entretien et dynamique du projet dans le service ou le pôle.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours (21h) : 2j + 1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports descriptifs,
Vidéo,
Analyse de situations
Jeux de rôles
Questionnaires, quizz...



Intervenant(s)

Psychologue
Pôle Psychiatrie Adulte CHCB



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

INTERVENTION CRISE SUICIDAIRE

Public concerné :

Professionnels de santé exerçant en psychiatrie

Prérequis :

Aucun

Objectifs

Identifier les différentes phases de progression de la crise.

Distinguer les types de crises.

Repérer les facteurs de risque et les facteurs de protection.

Appliquer les opérations de l'intervention de crise.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Présentation du dispositif de formation.

Le concept de crise : définition ; les manifestations de la personne en crise .

La progression de la crise : l'état d'équilibre, l'état de vulnérabilité, l'état de crise.

La crise suicidaire : la progression des idées suicidaires.

Typologie de la crise et progression des étapes : les types de crises selon les classifications: psychosociales, psycho-traumatique, psychopathologique.

Vulnérabilité et résilience : définitions.

Facteurs de risques : distaux, proximaux.

Facteurs de protection.

Jour 2 :

Evaluation du Danger-Urgence-Risque : grille d'évaluation et de stratégie d'intervention.

Pratique de l'intervention de crise : définition, objectifs, caractéristiques.

Les 3 grandes étapes et opérations de l'intervention de crise.

Rôle de l'intervenant : savoir-être, savoir-faire ; comment assurer sa sécurité.

Interventions appropriées aux types de crise.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum

14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active privilégiée.

Diaporamas interactifs de synthèse

Exemples concrets

Apports théoriques : vignettes cliniques

Mises en situation

Echanges sur les expériences vécues

Evaluation des connaissances



Intervenant(s)

Psychiatre - CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

L'ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE ET ORIENTATION

Public concerné :

Professionnels de santé, médicaux, psychologues

Prérequis : Aucun

Objectifs

Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu.
Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence.
Discuter des représentations concernant le suicide, repérer les freins à la détection.
Réaliser et transmettre une triple évaluation du potentiel suicidaire : Urgence, Dangerosité, Risques et Protection.
Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible.
Se sensibiliser à ses propres limites et à comment se préserver.

Les essentiels du contenu

Module 1 : Connaissances communes sur le suicide et préalables

Mettre le groupe en mouvement et en dynamique d'apprentissage par l'interconnaissance des stagiaires et la formulation des attentes.

Mettre en avant les connaissances des uns et des autres sur le suicide.

Donner les bases d'un langage commun autour de quelques définitions clés.

Mettre en avant l'intérêt de la prévention du suicide

Module 2 : Crise et crise suicidaire

Savoir reconnaître : une crise psychique en général, une crise suicidaire plus particulièrement (signes associés). Connaître la progression de la crise.

Module 3 : Evaluation du potentiel suicidaire

Etre en mesure de réaliser une triple évaluation : L'urgence de la situation / La dangerosité de la situation / Le profil de risque suicidaire de la personne, ses facteurs de protection.
Savoir transmettre son évaluation.

Module 4 : Conditions relationnelles à l'évaluation

Comprendre les préalables relationnels nécessaires à l'évaluation d'une personne en crise suicidaire en raison du degré de sa souffrance, de son ambivalence, de son sentiment d'être perdu, des modifications cognitives et émotionnelles liées à l'état de crise. Créer des conditions relationnelles sécurisantes pour le sujet en crise dans ce processus d'évaluation.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques : vignettes cliniques
Mises en situation
Echanges



Intervenant(s)

Formateurs habilités par le GEPS



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

LA FAMILLE ET LES PROCHES, DES ALLIÉS THÉRAPEUTIQUES EN PSYCHIATRIE ADULTE

Public concerné : Professionnels de santé, psychologues, pair-aidants, aides-soignants, assistantes sociales, travaillant en psychiatrie.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire.
Réfléchir à la place des familles et des proches dans l'institution.
Comprendre les enjeux de l'implication des familles et des proches dans la prise en charge des patients.
Savoir être à l'écoute des familles et apprendre à mieux gérer les relations afin de prévenir les conflits.
Intégrer les familles dans le projet de soin.

Les essentiels du contenu

Matin : 9h-12h30

Le cadre réglementaire :

loi du 4 mars 2002 (les droits du patients et le droit au secret), la charte de la personne hospitalisée, la personne de confiance, la commission des usagers, entretien d'accueil du patient et de son entourage mentionné dans l'article 3 du décret du 15 mars 1993, dans l'article 5 du décret du 11 février 2002 et dans l'article 6 du CSP du 29 juillet 2004.

La famille comme demandeuse et source d'informations :

2 exigences opposées : le soignant garant de l'alliance avec les familles et le soignant gardien du secret médical. Les méthodes pour concilier ces exigences.
Les données relatives à un tiers.

Après-midi : 13h30-17h

Le conflit avec les familles :

Notion de conflit et de crise, comment dédramatiser le conflit, gestion de la violence et de l'agressivité avec les familles.

L'écoute de la famille :

Sa demande, son vécu, la pression de l'entourage, discours familial homogène ou hétérogène, l'évaluation de son épuisement.

La famille partenaire du projet de soin :

L'intégrer dans l'éducation à la santé, sa place dans le projet de soin.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,1 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

20 participants maximum



Méthodes et moyens

pédagogiques

Support : power point

Méthodes :

Discussions interactives et échanges sous la conduite de l'intervenant, à partir des pratiques des participants.
Transfert d'expériences des intervenants à partir de leurs pratiques.
Exposés théoriques et apports didactiques en alternance avec les temps d'échanges.
Analyses des situations proposées par les participants.



Intervenant(s)

Mme KONG,
(IDEC,
Unité de réhabilitation psychosociale)

Intervenants extérieurs sur l'après-midi :
Mme VIOLET (neuropsychologue, HDJ OROK BAT)
Représentant UNAFAM



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

LES BASES EN ADDICTOLOGIE

Public concerné : Professionnels de santé pouvant être amené à prendre en charge les personnes souffrant d'addiction.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Expliquer en quoi consiste l'addiction.
Reconnaitre les caractéristiques cliniques principales d'une addiction et leurs spécificités en fonction des usages et des substances.
Estimer les risques en lien avec les usages et leur sevrage,
Expliquer les principes de prévention de la rechute et d'orienter vers une prise en charge adaptée.
Repérer et orienter vers les différents intervenants du réseau addictologique sur le territoire.

Les essentiels du contenu

Sémiose spécifique en l'addictologie.

Sevrage et prise en charge.

Prise en charge non médicamenteuses.

Prise en charges médicamenteuse.

Notions sur le contenu des entretiens en addictologie.

Parcours de soin en addictologie.

Réseau addictologique local.



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Cours magistraux
Temps d'échange
Cas cliniques
Quizz de connaissance collectif



Intervenant(s)

Dr DIGE,
Psychiatre Addictologue CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne

Note satisfaction 2025 : 9,5 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Module Jeunes

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Le module Jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs.

Objectifs

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée.
Mieux faire face aux comportements agressifs.

Eléments forts :

Une démarche pédagogique participative pour :
-Prendre confiance dans l'interaction avec des jeunes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale.
-Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
-Renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

Les essentiels du contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de Santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ÉMERGENTS :

-Recueil des attentes des stagiaires.

Dépression.

Problèmes d'anxiété.

Troubles du comportement alimentaire.

Psychose.

Problèmes liés à la dépendance.

CRISES EN SANTÉ MENTALE :

Pensées et comportements suicidaires.

Automutilations non suicidaires.

Attaques de panique.

Evènements traumatisques.

Etats sévères de psychoses.

Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Attestation de secourisme en santé mentale délivrée par PSSM France

Note satisfaction 2025 : 8,1 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum
16 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers de groupe
Exposés théoriques
Etude de cas concrets
Quiz en salle
Documents supports projetés
Manuels PSSM France



Intervenant(s)

Formateur ou formatrice accrédité(e)
PSSM France



Formateur accrédité

Premiers Secours en Santé Mentale



Tarifs

270 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Objectifs

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée.
Mieux faire face aux comportements agressifs.

Les essentiels du contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

MODULE 1
-Recueil des attentes des stagiaires
-Introduction à la santé mentale et aux Interventions
•Troubles psychiques : définition et état des lieux
•Facteurs de risque, statistiques et conséquences
•Interventions en santé mentale
-Premiers Secours en Santé Mentale
•Cadre des premiers secours en santé mentale
•Le plan d'action PSSM
-Dépression
•Signes et symptômes
•Interventions

MODULE 2
-Le plan d'action PSSM pour la dépression et la crise suicidaire
•Premiers Secours dans le cas d'idées et de comportements suicidaires
•Premiers Secours pour la dépression (hors crise)
-Troubles anxieux
•Signes et symptômes
•Interventions

MODULE 3
-Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et choc post-traumatique
•Premiers Secours pour les troubles anxieux (hors crise)
•Premiers Secours dans la crise d'attaque de panique
•Premiers Secours dans la crise après un événement traumatique

-Troubles psychotiques
•Signes et symptômes
•Interventions

MODULE 4
-Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques
•Premiers Secours dans la crise psychotique sévère
•Premiers Secours pour les troubles psychotiques (hors crise)

-Trouble lié à l'utilisation de substances
•Signes, symptômes
•Interventions

-Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances
•Premiers Secours pour les troubles liés à l'utilisation de substances
•Premiers Secours en cas d'intoxication à la substance
•Premiers Secours dans les conduites agressives
•Urgences médicales
•Conclusion

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'auto-évaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Attestation de secourisme en santé mentale délivrée par PSSM France

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum
16 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers de groupe
Exposés théoriques
Etude de cas concrets
Quiz en salle
Documents supports projetés
Manuels PSSM France



Intervenant(s)

Formateur ou formatrice accrédité(e)
PSSM France



Formateur accrédité

Premiers Secours en Santé Mentale



Tarifs

270 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION DU SUICIDE : MODULE SENTINELLES

Public concerné :
Tous professionnels

Prérequis : Aucun

Profil des stagiaires :

Avoir une disposition spontanée au souci de l'autre et à l'entraide
Être repéré.e pour cela dans une ou plusieurs de ses communautés de vie pour cela
Être en mesure de prendre soin de soi

Objectifs

Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie.
Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles.
Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées.
Connaître le champ et les limites de son action.
Prendre soin de sa propre santé mentale.

Les essentiels du contenu

Définir le rôle et les limites des sentinelles.

Définir le concept de crise suicidaire.

Evaluer l'urgence et le niveau de crise.

Etre en capacité d'orienter les personnes vers le dispositif adapté.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Formation participative
Echanges entre et avec les participants
Cas concrets



Intervenant(s)

Formateurs habilités par le GEPS



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GESTES ET POSTURES

Public concerné :

Formation à destination des personnels médico-techniques et administratifs (hors professionnels soignants)

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier les risques professionnels.

Analyser une situation de travail à risque.

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Alerter la hiérarchie d'une situation professionnelle à risque.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Les risques professionnels.

Anatomo – physiopathologie.

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Travaux pratiques : Échauffement, verrouillage lombaire, port de charges inertes.

Jour 2 :

Définition d'une situation de travail.

Analyse d'une situation de travail.

Principe de prévention.

Différentes pistes de solution.

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable et des chaussures plates.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques interactif : diaporama, vidéo ...

Exercice d'application : étude de cas

Exercices pratiques en salle de TP

Analyse de pratiques professionnelles



Intervenant(s)

Masseur-Kinésithérapeute CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

MANUTENTION DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE

Public concerné : IDE – AS – Kinésithérapeute – Manipulateur radiologie – Brancardier – Animateur

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier les risques professionnels.

Analyser une situation de travail à risque.

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Apprendre les techniques de manutention.

Les essentiels du contenu

Jour 1

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les risques professionnels.

Anatomo-physiopathologie.

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Travaux pratiques : Echauffement, verrouillage lombaire, port de charges inertes.

Jour 2

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Définition d'une situation de travail.

Analyse d'une situation de travail.

Travaux pratiques : Apprentissage des techniques de manutention.

Un travail d'analyse de situation professionnelle sera demandé entre les 2 sessions de formation.

Jour 3

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Principes de prévention.

Différentes pistes de solution.

Recherche des pistes de solution.

Travaux pratiques : Techniques de manutentions et aides techniques (lève malade, planche de transfert, roll-board ...).

Jour 4

De 9h à 12h30 :

Mise en situation professionnelle : Travaux pratiques en services de soins (demi-groupe)

De 13h30 à 17h :

Synthèse de la formation.

Analyse des difficultés rencontrées en situation et réajustements théoriques et pratiques.

Applications pratiques à partir de cas concrets.

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable, de chaussures plates et de se munir d'une tenue professionnelle pour le Jour 4.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

4 jours (28h) : 2j +2j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques interactif : diaporama, vidéo ...

Travaux de groupe

Exercice d'application : étude de cas

Exercices pratiques en salle de TP et en service de soins

Analyse de pratiques professionnelles (travail inter-session et suivi)



Intervenant(s)

Kinésithérapeutes CHCB



Tarifs

720 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

MANUTENTION DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE

Réactualisation

Public concerné : IDE – AS – Kinésithérapeute – Manipulateur radiologie – Brancardier – Animateur

Prérequis :

Avoir suivi la formation « Manutention dans la pratique soignante » de 4 jours

Objectifs

Réactualiser ses pratiques en manutention dans la pratique soignante.

Identifier les risques professionnels.

Analyser une situation de travail à risque.

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Alerter la hiérarchie d'une situation professionnelle à risque.

Les essentiels du contenu

Retour d'expérience depuis la formation initiale et recueil des attentes des stagiaires.

Révision des techniques de manutention dans la pratique soignante.

Application pratique à partir de cas concrets.

Utilisation des aides techniques..

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable et adaptée.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non intiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques interactif : diaporama, vidéo ...
Exercice d'application : étude de cas
Exercices pratiques en salle de TP



Intervenant(s)

Kinésithérapeutes CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENIR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Être capable d'acquérir des compétences permettant de prévenir certaines pathologies de manière autonome

Les essentiels du contenu

Les troubles musculo-squelettiques :

- Définition.
- Facteurs de risque.
- Exemples concrets.

Comprendre le fonctionnement humain :

- Anatomie humaine : les os, les tendons, les muscles, les articulations.
- La colonne vertébrale.
- La contraction musculaire.

L'activité physique, un allié de notre prévention :

- Les bienfaits d'une activité physique maîtrisée.
- Quelles activités pour prévenir les risques physiques .
- S'échauffer.
- Renforcer ses muscles profonds.
- S'étirer.

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable et adaptée.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports descriptifs, vidéo,
Analyse de situations
Exercices de groupe
Mise en pratique



Intervenant(s)

Dr ANDRES
Médecin du sport
Service de médecine du sport CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

BIEN COMMUNIQUER : LA COMMUNICATION EMPATHIQUE

Prendre soin de soi et de la relation, pour un bien être personnel et professionnel.

Public concerné :

Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Identifier les travers dans notre façon de communiquer.
Identifier leur impact sur notre bien être personnel et sur la qualité de nos relations personnelles et professionnelles.
Exclure le langage culpabilisant au profit d'une communication responsable.
Construire un nouveau mode de communication respectueux de nos propres besoins et de ceux d'autrui.
Intégrer et appliquer des outils pour gérer nos émotions et baisser notre niveau de stress.

Les essentiels du contenu

J1

- L'émotion : son mode de fonctionnement et son utilité.
- Le langage culpabilisant.
- L'égo et le Soi.
- Les vecteurs de communication.
- L'intention bienveillante.

J2

- Le langage bienveillant : exposé et apprentissage.
- Mise en pratique.
- Outils pour gérer ses émotions et baisser son niveau de stress.
- Bilan.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) - en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés interactifs.
Exercices interactifs.
Travaux de groupe.
Jeux de rôle.
Documents audio.
Debriefing collectif.
Livre pédagogique.



Intervenant(s)

Mme M.P. BLANC



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION DE L'AGRESSIVITÉ

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Repérer ses représentations de l'agressivité et de la violence.

Repérer les causes de montée en tension d'une situation.

Développer sa capacité à désamorcer les situations tendues

Les essentiels du contenu

Jour 1

9h-10h15 :

Accueil, présentation de la formation, présentation des participants, attentes.

10h30- 12h30 :

Représentations sociales et individuelles: Violence/agressivité.

Définitions. Déclinaisons de la violence. Conséquences émotionnelles.

Facteurs déclencheurs de l'agressivité.

13h30-15h15 :

Construction d'une grille de lecture appropriée.

15h30-17h :

Facteurs de risque. Actions à mettre en œuvre face à la montée en tension.

Jour 2

9h-9h15 :

Agressivité/Violence.

9h15- 10h30 :

Utilisation de la grille de lecture construite sur situations vécues.

10h45-12h30 :

Apports de la psychologie humaniste, Relation d'aide, Communication.

13h30-15h45 :

Attitudes dans les conflits. Techniques visant à gérer l'agressivité.

16h-17h :

Que retenir ? Que retenir de sa position ?

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2024 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Présentations croisées

Apports théoriques

PowerPoint

Echanges libres

Brainstorming

APP

Analyse de supports vidéo

Echanges d'expériences professionnelles

Échanges, questionnements

Exercices papier (attitudes de Porter)

Jeux de rôle (communication)



Intervenant(s)

M. P.GARRABE

Psychologue CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand

64 100 BAYONNE

SITUATIONS RELATIONNELLES AIGUËS EN MILIEU DE SOINS

Public concerné : Médecins et IDE confrontés à des situations d'annonce et de soins relationnels

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier les circonstances pouvant mener à des situations relationnelles complexes.

Définir les domaines de difficulté et les enjeux d'une situation relationnelle complexe.

Analyser sa propre communication et intégrer ses propres difficultés.

Identifier des stratégies à mettre en oeuvre face à ces difficultés.

Adapter et mettre en pratique des outils & techniques de communication visant à prévenir ou désamorcer une situation relationnelle complexe, seul ou en binôme interprofessionnel.

Les essentiels du contenu

Annonce de mauvaise nouvelle

Annonce de dommage lié aux soins

Refus de soin

Accompagnement du soin douloureux

Education thérapeutique complexe

Gestion d'un motif de consultation cachée

Violences conjugales

Gestion de l'agressivité

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

	Durée 1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
	Nombre de participants 6 participants minimum 12 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Diaporama Echanges d'expériences Simulation pleine échelle Jeux de rôle
	Intervenant(s) Formateurs formés à la simulation relationnelle exerçant en service d'urgences
	Tarifs 400 € / personne
	Lieu de formation CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

ANIMATION D'ATELIER COLLECTIF D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Avoir suivi la formation de 40h en ETP

Objectifs

Permettre aux participants d'animer et de participer à un atelier de groupe.

S'interroger sur sa posture en tant qu'éducateur thérapeutique au sein d'un atelier collectif.

Etre capable d'utiliser les outils et méthodes favorisant le développement de compétences.

Les essentiels du contenu

- Réaliser une animation d'atelier collectif.
- Définir les avantages apportés et les limites de l'atelier collectif.
- Aborder la gestion du groupe.
- Choisir les outils et méthodes adaptées aux compétences à développer.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) - en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Thématiques d'ateliers apportées par les participants..
Travail en sous-groupe.
Mise en situation.
Simulation en santé.
Analyse de pratiques en ETP.



Intervenant(s)

Educateur Thérapeutique
Transversal – UTEP CHCB
Psychologue – UTEP CHCB



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ANIMER UNE ACTION DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Public concerné :

Tous les professionnels susceptibles d'animer une action de prévention, promotion de la santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

Acquérir les connaissances et la culture nécessaire à la compréhension de la promotion de la santé ; ses enjeux et ses moyens d'interventions.

Comprendre les théories du changement de comportements en santé.

Choisir le type d'action le plus approprié/pertinent pour répondre aux besoins/attentes du public cible.

Connaître et savoir choisir des techniques d'animation adaptées.

Chercher, choisir et utiliser des outils d'intervention en éducation pour la santé.

Appréhender le rôle et la posture d'un animateur en éducation pour la santé.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Concepts : Promotion de la santé, Education pour la santé, Prévention, déterminants de la santé

Théories du changement de comportement en santé

Principes éthiques en éducation pour la santé

Jour 2 :

Actions en promotion de la santé : Comment choisir une action pertinente ?

Rôle et posture de l'animateur en éducation pour la santé

Outils et techniques d'animation

Jour 3 :

Simulation en santé – animation d'une action de prévention dans les murs ou hors les murs de l'établissement de santé

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours consécutifs (21h) - en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Démarche participative qui alterne :
-Apports théoriques
-Etudes de cas
-Travaux de groupes



Intervenant(s)

Mme A. HERPIN
Coordinatrice de projets
Pôle Prévention- Santé publique
CHCB



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Atelier Nesting : Repérer les sources de polluants de son lieu de vie et adopter les bons gestes au quotidien pour sa santé

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Sensibiliser les professionnels à la santé environnementale et les accompagner dans les changements de pratiques

Les essentiels du contenu

Mise à jour des connaissances de l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé.

Adopter les bons réflexes/ changement des pratiques.

Les produits à privilégier.

Lecture étiquettes/pictogrammes de danger/labels.

Appréhender les supports à transmettre aux parents (fiches 5 gestes...).

Alimentation et environnement..



Durée

1/2 jour (2h) – en présentiel
de 9h30 à 11h30



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Atelier interactif
Réflexions sur la SE et les pratiques
Apport théorique basé sur des échanges
Mise en pratique autour d'une table de produits divers et du quotidien
Documentation support



Intervenant(s)

Sages-femmes CHCB
Puéricultrices CHCB



Tarifs

90 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Devenir ressource auprès d'un enfant ou adolescent en situation de harcèlement

Public concerné :
Tout public.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Définir le harcèlement.
Distinguer ses différentes formes.
Décrire les mécanismes du harcèlement.
Décrire les conséquences psychologiques du harcèlement scolaire.
Repérer les signaux précoce du harcèlement scolaire.
Accueillir la parole de l'enfant/adolescent harcelé.
Définir le cadre juridique relatif à une situation de harcèlement.
Aborder la question du harcèlement auprès des parents d'enfants impliqués.
Définir les liens inter partenaires de la lutte contre le harcèlement.
Intégrer les protocoles en milieu scolaire.
S'adresser aux autorités et professionnel ressource.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :
Présentation des intervenants (es) et de la formation.
Recueil des attentes des stagiaires.
Définition du concept de harcèlement et distinction des différentes formes.
Les mécanismes du harcèlement.
Les conséquences psychologiques du harcèlement scolaire.
Les signaux précoce du harcèlement scolaire.

Jour 2 :
Réactivation de la mémoire: Identifier les points d'incompréhension sur les interventions de la veille.
Accueillir la parole de l'enfant harcelé.
Cadre juridique.
Aborder la question du harcèlement auprès des parents d'enfants impliqués.
Liens inter partenaires de la lutte contre le harcèlement.
Protocoles en milieu scolaire : s'adresser au professionnel.
Synthèse: Cartographier les bases fondamentales de prévention du harcèlement.

Modalités d'évaluation

Feuilles de présence.
Jeux de rôle
Questionnement régulier
Formulaires d'évaluation de la formation.
Présence continue à l'intégralité de la formation
Questionnaire de recueil des besoins en amont
Questionnaire de satisfaction
Autoévaluation des apprentissages pré formation, à chaud et à froid.

Note satisfaction 2025 : 9,5 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
2 jours (14h) en présentiel
de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
15 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Selon l'objectif, les apprentissages sont développés grâce à une méthode expositive, démonstrative, interrogative, active « de découverte » ou expérimentelle.
Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
Présentations diaporama
Vidéos
Travaux de groupes
Études de cas
Brainstorming
Échanges d'expériences
Mise à disposition de documents ressources sur une plateforme numérique

 **Intervenant(s)**
Psychologues cliniciennes exerçant auprès d'enfants & adolescents.

 **Tarifs**
360 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Public concerné :
Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Appréhender les enjeux de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et la situer dans le contexte d'évolution de la santé.
- Connaitre les principes généraux, les intérêts et finalités de l'ETP selon les textes et recommandations officielles.
- Identifier les compétences spécifiques que le professionnel doit développer pour être « éducateur thérapeutique ».
- Élaborer un programme d'éducation à partir des besoins en ETP de patients chroniques désignés.
- Élaborer un dossier de suivi éducatif pour les professionnels de l'ETP pour optimiser la qualité du travail en pluridisciplinarité.
- Citer et expérimenter les principes de l'approche motivationnelle, concept propice à la motivation aux changements.
- Construire une grille d'entretien et l'expérimenter pour établir un diagnostic éducatif (bilan éducatif partagé).
- Concevoir et animer un atelier d'éducation thérapeutique de groupe ou individuel en s'appuyant sur le modèle andragogique (outils et méthodes d'animation pertinents).
- Créer des supports d'évaluation du parcours éducatif (ateliers, parcours individuel, programme) afin d'encourager les bonnes pratiques professionnelles.

Les essentiels du contenu

L'éducation thérapeutique : enjeux et dimensions, intérêts et finalités.

Programme d'ETP pertinents à partir des besoins des patients choisis par les stagiaires.

Dossier de suivi éducatif et supports d'évaluation.

Compétences spécifiques à l'éducateur thérapeutique.

L'approche motivationnelle.

Le diagnostic éducatif.

Entrainement à l'entretien diagnostic éducatif.

L'atelier éducatif : pertinence et formalisation.

L'animation d'un atelier.

Expérimenter un travail d'animation et de gestion de groupe.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,6 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
6 jours (42h) : 2j+2j+2j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports descriptifs
Analyse de situations
Jeux de rôles
Questionnaires, quizz...



Intervenant(s)

Professionnels de santé, experts spécialisés en éducation thérapeutique



Tarifs

1080 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne

LES CLÉS DE RÉUSSITE D'UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ

(Méthodologie de projet en promotion de la santé)

Public concerné :

Tous les professionnels susceptibles d'élaborer un projet de prévention, promotion de la santé

Prérequis : Aucun

Objectifs

S'approprier les concepts associés à la promotion de la santé.
Prendre conscience de leurs représentations de la santé et de leur influence.
Identifier les étapes du montage d'un projet en promotion de la santé.
Structurer, formaliser et mettre en œuvre un projet de promotion de la santé.
Se familiariser avec les principes et concepts de l'évaluation.
Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
Acquérir les méthodes et les outils d'évaluation.
Savoir répondre à un appel à projets en santé.

Les essentiels du contenu

Jour 1 :

Concepts : Promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention, déterminants de la santé, déterminants psychosociaux.
Etapes de la méthodologie de projets : du diagnostic à la réalisation.

Jour 2 :

Etapes de ma méthodologie de projets : l'évaluation (travailler sur les représentations, définir les objectifs, élaborer un protocole, défini les critères et les indicateurs, choisir le type d'évaluation, rédiger un rapport d'évaluation).

Jour 3 :

En pratique – répondre à un appel à un projet sur la prévention, promotion de la santé.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours consécutifs (21h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Démarche participative qui alterne :
-Apports théoriques
-Etudes de cas
-Travaux de groupes



Intervenant(s)

Mme HERPIN
Coordinatrice de projets
Pôle Prévention – Santé Publique
M. RIBA
Animateur
Pôle Prévention – Santé Publique



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

PRÉVENTION DES VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES ET CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Public concerné : Professionnels en contact et/ou en charge de l'accompagnement des victimes de violences entre partenaires intimes ; professionnels de santé Ville-PMI-hôpital, professionnels du champ psycho-social, de la police et de la justice.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Objectifs généraux :

Apporter des connaissances spécifiques aux professionnels sur le thème des violences afin de leur permettre, en fonction de leur champ d'action, d'acquérir des compétences sur la prise en charge des victimes de violences entre partenaires intimes et de les transposer dans leurs pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- intégrer les mécanismes des violences (emprise, cycle de la violence, stratégies de l'auteur, sidération, mémory traumatique).
- examiner ses représentations sur le sujet.
- identifier les situations de violences entre partenaires intimes.
- adapter une posture d'accueil face à ce public.
- repérer les impacts des violences sur les victimes et les enfants.
- rédiger un certificat médical juridiquement valable pour les professionnels concernés, ou une attestation professionnelle.
- évaluer le danger immédiat dans une situation de violence entre partenaires intimes.
- informer la victime sur ses droits et sur les divers organismes d'aide.
- orienter les victimes dans le parcours de soins et selon ses besoins vers les structures compétentes.
- nommer le réseau territorial de prise en charge des victimes.

Les essentiels du contenu

Module 1 : Aspects psychologiques

Module 2 : Aspects médicaux

Module 3 : Violences entre partenaires intimes, impact sur les enfants

Module 4 : Approche psycho-sociale

Module 5 : Les auteurs – psycho-pathologie du lien

Module 6 : Approche juridique / Forces de l'ordre / Avocats

Module 7 : Ateliers et analyse de pratiques

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,3 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

24h30 (soit 3 jours et demi)
de 9h à 17h
+½ journées de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h répartition par ½ groupe
(Simulation en santé)



Nombre de participants

6 participants minimum
20 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation diaporama, vidéo, études de cas cliniques, échange d'expériences, quizz, simulation pleine échelle, jeux de rôle.



Intervenant(s)

Professionnels experts dans le domaine



Tarifs

740 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

REFERENTS INFIRMIERS TABAC (RITA)

Public concerné :

Infirmiers susceptibles de prendre en charge les personnes souffrant d'addiction au tabac, exerçant en Pneumologie.

Prérequis : Aucun

Objectifs

En quoi consiste l'addiction ?

Savoir reconnaître les caractéristiques cliniques principales d'une addiction au tabac ainsi que les autres usages les plus fréquemment rencontrés (en particulier cannabis et alcool).

Savoir aborder et d'évaluer les consommations de tabac (et des autres usages) et proposer une prise en charge adaptée.

Repérer et d'orienter vers les différents intervenants du réseau addictologique sur le territoire quand cela s'avère nécessaire.

Les essentiels du contenu

Généralités sur l'addictologie.

Spécificités liées au tabac.

Quoi demander ?

Prise en charge non médicamenteuse.

Prise en charge médicamenteuse.

Vapotage.

Réseau de soin.

Modalités d'évaluation

- Quizz collectif post formation
- Questionnaires de satisfaction/connaissances/compétences/pratiques
- 1/2 journée de supervision
- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3,5 jours (24,50h) – en présentiel
3 journées (2j+1j) de 9h à 17h
+ ½ journée de supervision à distance de la formation initiale (de 9h à 12h30).



Nombre de participants

6 participants minimum
14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Cours magistraux
Temps d'échange
Cas cliniques et jeux de rôle
Quizz de connaissances collectif



Intervenant(s)

Dr Digé Simon, psychiatre addictologue (CHCB)



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

SEXUALITÉ DU PATIENT

Comment l'aborder ?

Public concerné :

Professionnels de santé

Prérequis :

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité ». Les professionnels de santé ont leur rôle à jouer afin de permettre l'ouverture d'un espace de parole sur le sujet.

Objectifs

Permettre aux soignants d'aborder plus facilement la question de la sexualité avec leurs patients.

Mieux intégrer la santé sexuelle au parcours de soin du patient.

Les essentiels du contenu

Notions et définitions.

Les représentations et les tabous.

Les bases d'un entretien relatif à la vie intime et à la sexualité (counseling, communication brève relative à la sexualité).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,5 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Situations cliniques
Analyse de posture



Intervenant(s)

Conseillère en santé sexuelle
UTEP



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

AMÉLIORER SA QUALITÉ DE VIE

Se ressourcer pour mieux vivre son quotidien (boîte à outils astuces et conseils)

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Cette formation, en lien avec l'amélioration de la qualité de vie, se destine à tous ceux qui souhaitent prendre soin de soi au quotidien.

Identifier ses ressources.

Pratiquer des techniques de bien être mental, physique et émotionnel.

Préserver son bien être par la mise en place d'actions de prévention contre le stress.

Développer et améliorer la confiance en soi.

Les essentiels du contenu

Notions et définitions.

Les ingrédients essentiels pour s'autoriser à prendre soin de soi.

Les 3 dimensions à découvrir et à expérimenter : Tête – Cœur – Corps.

Les clés pour décupler son potentiel.

Une priorité de passer à l'action.

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable et adaptée.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9.6 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre pour le bon déroulement de la formation (adaptations pédagogiques et aménagement), merci d'envoyer un mail : cfps@ch-cotebasque.fr

Durée
1 jour (7h) - en présentiel
de 9h à 17h

Nombre de participants
6 participants minimum
12 participants maximum

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques
Analyse des situations
Pratiques simples et ludiques

Intervenant(s)
Mme C. D'Ivernois
Educateur Thérapeutique Transversal
UTTEP-CHCB
Mme A. RUEL POZZOBON
Educateur Médico-sportif
UTTEP-CHCB

Tarifs
180 € / personne

Lieu de formation
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ATELIER D'ÉCRITURE et/ou DE CALCUL

Public concerné :

Professionnels souhaitant une remise à niveau en lien avec un projet d'évolution professionnelle.

Prérequis : Aucun

Objectifs

Revoir les fondamentaux en orthographe, grammaire et calcul afin de renforcer les Compétences des participants et leur permettre de préparer leur entrée en école.

Les essentiels du contenu

Ecrire en français :

Les règles d'accord (pluriel du nom, accord de l'adjectif, verbe et sujet, ...).
L'accord des participes passés (sans et avec auxiliaire, cas particuliers).
Conjugaison (temps de l'indicatif, modes et principales difficultés).
La ponctuation (règles d'usage).
Homophones grammaticaux (quand, qu'en, tout, tous, quelque, quel que, ...).
Pièges et difficultés (adverbes en -ment, consonnes doubles, lettres muettes, ...).

Rédiger (contenu adapté en fonction du projet des stagiaires) :

La lettre : règles et conventions.
Le texte argumentatif.
Le résumé de texte.
La synthèse de documents.
Savoir lire des consignes.
Définir une problématique.

Calculer :

Numération et arrondi (nombres entiers et décimaux).
Opérations sur les entiers et les décimaux (multiplication, division, ...).
Unités de mesure et de temps.
Fractions.
Proportionnalité.
Pourcentages.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Mesure des acquisitions par pré et post tests
- Exercices individuels
- Exercices corrigés en groupe
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : Formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

6 demi-journées en présentiel (18h) de 14h à 17h



Nombre de participants

4 participants minimum
10 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Exercices individuels
Exercices corrigés en groupe



Intervenant(s)

Mme LABASTIE



Tarifs

Nous consulter



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

CONFiance EN SOI

Accéder en son plein potentiel

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier son fonctionnement.

Mettre en pratique des outils pour construire sa confiance en soi.

Evaluer ses émotions et examiner de nouvelles stratégies émotionnelles.

Utiliser sa créativité.

Les essentiels du contenu

La formation donne des axes de connaissance de soi et de compréhension sur comment notre cerveau encode nos expériences et traite les informations.

Elle permet aussi de se questionner sur nos comportements et sur nos émotions associées, afin d'examiner des changements de schémas de pensées.

Elle utilise des outils et techniques de développement personnel pour être plus en confiance et apprivoiser nos émotions.

JOUR 1 :

Introduction :

Recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).

Rappe l/ adaptation des objectifs du programme.

- La construction de notre carte du monde (modèle de nos représentations)

Définitions, schémas et état des lieux

- Les clés d'accès oculaires

Définitions, schémas et exercices pratiques

- Les ressources

Définitions et schémas, état présent et état désiré

- L'ancre

Définitions, schémas et exercices pratiques

JOUR 2 :

Rappel J1 / adaptation des objectifs du programme (tour de table formalisé).

- Quelques métaprogrammes

Définitions et exercices pratiques

- Les sous-modalités

Définitions et exercices pratiques

- Associé / Dissocié

Définitions et exercices pratiques

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) - en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporama
Exercices théoriques
Exercices pratiques
Travail de groupe
Analyse de situations
Partage d'expériences



Intervenant(s)

Mme CHAPRENET
IDE CHCB



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GESTION DU STRESS

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Comprendre les mécanismes du stress en milieu hospitalier
Prévenir le burnout
Savoir mettre en œuvre des stratégies de régulation de stress efficaces

Les essentiels du contenu

Jour 1

Accueil, présentation de la formation, présentation des participants, attentes
Représentations individuelles: Stress/Burnout.
Dimension psychique du travail
Approche clinique du travail en milieu hospitalier
Le stress : définition, mécanismes
Le Burnout : de quoi parle-t-on ?
Sensibilisation à l'autohypnose

Jour 2

Stress et burnout
Les facteurs de risques du stress, facteurs internes/externes
Analyse de situations vécues (cf J1) à partir d'une nouvelle grille de lecture appropriée
Stress perçu : déterminants, mesure, effets nocifs
Burnout : mieux comprendre pour mieux agir
Sensibilisation à la méditation pleine conscience- Apports de l'activité physique

Jour 3

Stress, burnout, intersession
Identification des stratégies de prévention et d'adaptation au stress- Coping
Analyse de la relation soignant-soigné : situations vécues. La rencontre
Clinique et ergonomie
Sensibilisation à la cohérence cardiaque
Que retenir ? La transférabilité.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,6/ 10

 **Durée**
3 jours (21h) : 2j + 1j – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques- PowerPoint
Analyse de pratiques professionnelles
Quizz
Travail de groupe
Brainstorming
Échange d'expériences professionnelles



Intervenant(s)

Psychologue CHCB



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

INITIATION À LA MÉTHODE FELDENKRAIS

Public concerné
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Prendre conscience, identifier ses habitudes bonnes et mauvaises.
Explorer de nouveaux schémas de mouvements.
Comprendre sa façon de bouger pour l'optimiser.
Améliorer sa souplesse et sa posture dynamique.
Diminuer les tensions musculaires.
Etre acteur dans la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).
Investir la pratique corporelle dans votre vie quotidienne.

Les essentiels du contenu

La méthode Feldenkrais est une approche corporelle basée sur l'apprentissage. Cette formation est en majorité pratique.

Pratique :

Apprentissage aussi bien au sol dans toutes les positions de l'espace.

Théorie :

Anatomie, développement psychomoteur.

Cette formation nécessite de prévoir une tenue confortable et souple qui permet le mouvement.



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Analyses des pratiques professionnelles
Exercices pratiques
Apport de connaissances théoriques



Intervenant(s)

Mme L. DURQUET
Masseur Kinésithérapeute
Praticienne certifiée de la méthode Feldenkrais



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Note satisfaction 2025 : 9,2 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

INITIATION À L'AROMATHÉRAPIE SCIENTIFIQUE

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Savoir définir une Huile Essentielle
Connaître les critères de qualité d'une Huile Essentielle
Approcher les notions de chimie
Connaître les règles de bonnes pratiques
Comprendre les risques liés à l'utilisation des Huiles Essentielles (toxicité, précaution d'emploi)

Les essentiels du contenu

-L' Aromathérapie dans l'histoire.
-Qu'est ce qu'une Huile Essentielle ?
Définitions
Les méthodes d'extraction
La qualité
Botanique de la plante
Particularité des Huiles Essentielles

-Ses différentes propriétés :
La propriété Électrique
La propriété Olfactive
La propriété Chimique

-Les différentes voies d'administration, dosage :
La voie cutanée
La voie pulmonaire

-Constituer son aromathèque.

-Soins de support : place de l'aromathérapie à l'hôpital/ en collectivités.

Durée
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants
6 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques
Théorie et exercices d'application



Intervenant(s)
Mme LARRAIN
IDE- diplômée DU Aromathérapie



Tarifs
180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

INITIATION À LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET PALMAIRE

Public concerné :

Tout personnel souhaitant s'initier à la réflexologie à visée de détente et de relaxation.

Prérequis :

Aucun
Etre en capacité de recevoir et donner un massage.

Objectifs

- Découvrir les principaux mouvements utilisés en réflexologie plantaire et palmaire.
- Acquérir un savoir-faire non-médicamenteux dans le cadre de confort et bien être de la personne.

Les essentiels du contenu

- Historique et présentation de la réflexologie plantaire et palmaire.
- Exercice de réveil musculaire.
- Etude de la Cartographie des mains et des pieds.
- Apprentissage d'un protocole de relaxation anti-stress jambes et pieds.
- Appréhender les différents fonctions corporelles: urinaires, digestives, génitales.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
8 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et démonstrations pratiques.
-Tables de massage
- Mise en situation : pratique en binôme (masseur/massé) sur table.
- Temps d'échange et de retours d'expérience.



Intervenant(s)

Mme S. LARRAIN
IDE Réflexologue certifiée



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

RETRAITE, SE PRÉPARER AU CHANGEMENT

Public concerné :
Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Objectifs

Accompagnement des agents de la Fonction Publique Hospitalière qui souhaitent faire valoir leurs droits à la retraite.

Les essentiels du contenu

20 novembre 2025 :

De 9h à 10h30 :

Intervenant :

Mme DUTHU – Conseillère Retraite – CARSAT

- Le système de retraite et les différents régimes,
- Le relevé de carrière tous régimes confondus
- L'âge légal de la retraite et la carrière longue
- Le calcul de la retraite des salariées
- Les conseils pour bien préparer sa retraite au Régime Général
- Infos diverses (site, contacts...)

de 10h45 à 12H30 :

Intervenant :

M. MOURA - Vice-Président ANHR 64 (Association Nationale des Hospitaliers Retraités)

-Se préparer au départ à la retraite : faire un bilan personnel, transmettre et partager son savoir, quitter son poste serein.

-Vivre pleinement sa retraite : réaliser ses projets et apprendre à apprivoiser le temps libre.

de 14h à 16H30 :

Intervenants :

Mme CORNEC - Responsable des Ressources Humaines - Cellule carrière et statut

Mme DEJEAN - Gestionnaire RH - Carrières & Retraites

-Panorama des différents régimes de retraites

-Notions et définitions clés des termes de la pension

-Différentes catégories retraites de la FPH

-Dates d'ouvertures des droits et limites âge

-Types de prolongations d'activités et reculs de limite âge

-Calcul de la pension

-Bonifications, Majorations et Accessoires de pension

-Cumul emploi/retraite

-Démarches administratives

20 novembre 2025 :

De 9h à 10h00 :

Intervenant :

Mme DIHARCE - Correspondante MNH et CGOS

Présentation des différentes prestations.

De 10h15 à 16h30 (pause déjeuner de 12h30 à 13h30) :

Intervenant :

Mme HAMM – Psychologue du travail

- Les étapes d'une transition

- Mes valeurs actuelles

- Mes valeurs, besoins et envies futures

- La gestion des émotions

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

▪ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Partages d'expériences

Echanges

Parlimage

Pont du futur

Supports sur les émotions

Cohérence cardiaque



Intervenant(s)

Mme S. Cornec - Responsable des Ressources Humaines - Cellule carrière et statut

Mme S. Dejean - Gestionnaire RH - Carrières & Retraites

Mme DIHARCE - Correspondante MNH et CGOS

M. MOURA - Vice-Président ANHR 64 (Association Nationale des Hospitaliers Retraités)

Mme DUTHU – Conseillère Retraite – CARSAT

Mme HAMM – Psychologue du travail



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand

64 100 BAYONNE

AFGSU 1

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1



Public concerné : Personnels non-professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis : Exercer en qualité de non-professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical, une maison de santé ou un centre de santé

Objectifs

Identifier et prendre en charge une urgence à caractère médical, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale :

Reconnaître une détresse.

Identifier les risques.

Réaliser les gestes adaptés.

Utiliser le matériel adapté.

Les essentiels du contenu

Module 1 :

-Reconnaissance et prise en charge d'une urgence vitale :

Approche générale de l'urgence.

La protection.

L'alerte.

La victime s'étouffe.

La victime est inconsciente.

-Reconnaissance et prise en charge d'un arrêt cardiaque, seul et en équipe, sans et avec matériel (DSA - DA) :

L'arrêt respiratoire.

L'arrêt circulatoire.

Module 2 :

-Reconnaissance d'une urgence potentielle :

L'hémorragie

Les malaises

Les brûlures

Le traumatisé

Levage – brancardage

Module 3 :

-Sensibilisation aux accidents collectifs

-Les plans de secours : blanc – rouge - ORSEC

-Sensibilisation aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique)

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

■ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

■ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

■ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (14h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) - en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

18 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

- Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)

- Méthode démonstrative: ateliers du geste

- Méthode maeutique : études de cas cliniques, brainstorming

Moyens techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

- Evaluation des pré-requis

- Documents supports de formation projetés.

- Livret pédagogique "Guide AFGSU 1"

- Mannequin simulateur connecté

- Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste

- Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Formateurs GSU du CESU64A



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand

64 100 BAYONNE

AFGSU 1

RÉACTUALISATION



Public concerné : Personnels non-professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis : Être titulaire d'une attestation de formation en gestes et soins d'urgences de niveau 1 datant de 4 ans maximum.

Objectifs

Identifier et prendre en charge une urgence à caractère médical, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée d'une équipe médicale :

Reconnaitre une détresse.

Identifier les risques.

Réaliser les gestes adaptés.

Utiliser le matériel adapté.

Les essentiels du contenu

Module 1 :

-Reconnaissance et prise en charge d'une urgence vitale :
Approche générale de l'urgence.

La protection.

L'alerte.

La victime s'étouffe.

La victime est inconsciente.

-Reconnaissance et prise en charge d'un arrêt cardiaque, seul et en équipe, sans et avec matériel (DSA - DA) :
L'arrêt respiratoire.

L'arrêt circulatoire.

Module 2 :

-Reconnaissance d'une urgence potentielle :

L'hémorragie

Les malaises

Les brûlures

Le traumatisé

Levage – brancardage

Module 3 :

-Sensibilisation aux accidents collectifs

-Les plans de secours : blanc – rouge - ORSEC

-Sensibilisation aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique)

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

▪ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (7h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

 **Durée**
1 jour (7h) en présentiel – de 9h à 17h

 **Nombre de participants**

6 participants minimum

18 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.
- Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)
- Méthode démonstrative: ateliers du geste
- Méthode maïeutique : études de cas cliniques, brainstorming
Moyens techniques :
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Evaluation des pré-requis
- Documents supports de formation projetés.
- Livret pédagogique "Guide AFGSU 1"
- Mannequin simulateur connecté
- Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste
- Espace extranet avec ressources pédagogiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs GSU du CESU64A

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

AFGSU 2

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2



Public concerné : Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

Prérequis : Liste des professions éligibles AFGSU 2 (arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 et du 16 mars 2021 relatif à l'AFGSU): Médecin, Assistant Médical, Chirurgien-dentiste, Assistant dentaire, Sage-femme, Pharmacien, Préparateur en Pharmacie, Préparateur en pharmacie hospitalière, Physicien médical, Infirmiers (IDE, IBODE, IADE, PUER, IPA), Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Ambulancier et Auxiliaire ambulancier, Diététicien, Manipulateur d'électroradiologie médicale, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Psychomotricien, Orthophoniste, Orthoptiste, Poducure-podologue, Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Prothésiste, Orthésiste (dont Orthoprotéthésiste, Podo-orthésiste, Oculariste, Epithésiste, Orthopédiste-Orthésiste), Technicien de laboratoire médical, Préleur sanguin, Assistant de régulation médicale, Accompagnant éducatif et social (AES) (= anciennement Aide médico-psychologique (AMP) et Auxiliaire de vie sociale (AVS)).

Objectifs

Définir une situation d'urgence.
Examiner une victime de manière standardisée pour déterminer son degré d'urgence.
Passer un message d'alerte efficace.
Sécuriser une victime inconsciente en attendant les secours.
Prendre en charge un malaise en attendant les secours.
Prendre en charge une victime d'hémorragie en attendant les secours.
Pratiquer les gestes recommandés face à une obstruction des voies aériennes supérieures.
Prendre en charge une victime de détresse ou d'arrêt respiratoire.
Identifier les critères reconnus d'une RCP de haute qualité.
Pratiquer une RCP de haute qualité de niveau basique et avancé.
Agir face à un accouchement inopiné.
S'intégrer dans la chaîne de soins en contexte de situation sanitaire exceptionnelle selon son niveau de compétence.

Les essentiels du contenu

JOURNÉE 1 :
Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et rappel/adaptation des objectifs du programme.
Apprêche de l'Urgence: Protection, Alerte.

Rappel physiologique Notion de Fonction Vitale Bilan vital.
Inconscience.
Mobilisation, Traumatismes .
OVAS.

JOURNÉE 2 :
Chariot Urgence - Monitorage – Défibrillateurs.
Détresse – Arrêt respiratoire.
Arrêt circulatoire Exposé interactif Atelier RCP sur mannequins connectés.

JOURNÉE 3 :
Risques collectifs Situations sanitaires exceptionnelles.
Accouchement inopiné.
Malaises.
Entraînement, simulations complexes.
Evaluation de la formation.

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

- *Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
 - *Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
 - *Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.
- Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (21h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.**

Note satisfaction 2025 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours consécutifs en présentiel (21h)
de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
18 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)

Méthode démonstrative: ateliers du geste

Méthode mætiqueuse : études de cas cliniques, brainstorming

Moyens techniques :

Documents supports de formation projetés.

Livret pédagogique "Guide AFGSU 2"

Mannequin simulateur connecté

Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste

Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Formateurs GSU du CESU64A



Tarifs

540 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

AFGSU 2

RÉACTUALISATION



Public concerné : Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

Prérequis : Etre titulaire d'une attestation de formation en gestes et soins d'urgences de niveau 2 datant de 4 ans maximum.

Objectifs

Définir une situation d'urgence.
Examiner une victime de manière standardisée pour déterminer son degré d'urgence.
Passer un message d'alerte efficace.
Sécuriser une victime inconsciente en attendant les secours.
Prendre en charge un malaise en attendant les secours.
Prendre en charge une victime d'hémorragie en attendant les secours.
Pratiquer les gestes recommandés face à une obstruction des voies aériennes supérieures.
Prendre en charge une victime de détresse ou d'arrêt respiratoire.
Identifier les critères reconnus d'une RCP de haute qualité.
Pratiquer une RCP de haute qualité de niveau basique et avancé.
Agir face à un accouchement inopiné.
S'intégrer dans la chaîne de soins en contexte de situation sanitaire exceptionnelle selon son niveau de compétence.

Les essentiels du contenu

ACCUEIL
Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et rappel/adaptation des objectifs du programme.
-Notions de base
-Approche de l'Urgence: Protection, Alerte
-Examen de la victime (Bilan flash, bilan des fonctions vitales)
-Rappels et analyse de pratiques
-Patient inconscient
-Obstruction des voies aériennes supérieures
-Hémorragies
-Arrêt circulatoire
-Entrainement en réponse aux besoins recueillis auprès des apprenants en amont et en début de session
-Synthèse
-Tour de salle formalisé
-Rappel des points clés
-Transposition des apprentissages au milieu professionnel

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

*Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
*Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
*Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.
Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (7h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

 **Durée**
1 jour (14h) en présentiel – de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
6 participants minimum
18 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.
Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)
Méthode démonstrative : ateliers du geste
Méthode maïeutique : études de cas cliniques, brainstorming
Moyens techniques :
Documents supports de formation projetés.
Livre pédagogique "Guide AFGSU 2"
Mannequin simulateur connecté
Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste
Espace extranet avec ressources pédagogiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs GSU du CESU64A

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

GESTES ET SOINS D'URGENCE EN EHPAD



Public concerné :

Tous professionnels des EHPAD (interprofessionnel)

Prérequis : Aucun

Objectifs

Identifier les situations d'urgence en contexte professionnel isolé.

Utiliser les outils pour structurer et sécuriser la reconnaissance d'une situation d'urgence en EHPAD et la communication lors du bilan d'alerte au SAMU.

Mettre en œuvre les gestes adaptés auprès d'un résident présentant une urgence médicale et utiliser le matériel d'urgence à disposition dans l'attente du renfort médical.

S'intégrer dans la chaîne de soins face à un risque collectif en EHPAD selon son niveau de compétence

Les essentiels du contenu

Connaître l'organisation des secours : SAMU – SMUR.

Savoir transmettre le bilan d'un patient : fiche bilan standardisée, outils de communication sécurisée avec le SAMU.

Savoir agir auprès d'une personne âgée lors de :

- Urgences vitales : hémorragie, obstruction des voies aériennes, inconscience, arrêt cardio-respiratoire.
- Urgences potentielles : malaises, traumatismes osseux et cutanés.
- Risques collectifs en EHPAD.

Savoir utiliser le matériel d'urgence à disposition.

Connaître les protocoles d'urgence.

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

■ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

■ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

■ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (21h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.

Note satisfaction 2024 : 9,8 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

3 jours (21h) en présentiel – de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum

14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

- Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)

- Méthode démonstrative: ateliers du geste

- Méthode maïeutique : études de cas cliniques, brainstorming

Moyens techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

- Evaluation des pré-requis

- Documents supports de formation projetés.

- Livret pédagogique

- Mannequin simulateur connecté

- Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste

- Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Formateurs GSU du CESU64A



Tarifs

0 € / personne

Financement ARS Nouvelle Aquitaine



Lieu de formation

En fonction de la session :

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand - BAYONNE

Ou sur site EHPAD HÔTE

GESTES ET SOINS D'URGENCE EN EHPAD RÉACTUALISATION



Public concerné : -Professionnels exerçant en EHPAD une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique (éligibles AFGSU 2)
-Personnels , non professionnels de santé, exerçant en EHPAD (éligibles AFGSU 1)

Prérequis : Être titulaire d'une attestation de formation en gestes et soins d'urgences de niveau 1 ou 2 selon sa qualification datant de moins de 4 ans.

Objectifs

Identifier les situations d'urgence en contexte professionnel isolé.
Examiner une victime de manière standardisée pour déterminer son degré d'urgence
Utiliser les outils pour structurer et sécuriser la reconnaissance d'une situation d'urgence en EHPAD et la communication lors du bilan d'alerte au SAMU.
Sécuriser une victime inconsciente en attendant les secours.
Prendre en charge un malaise en attendant les secours.
Prendre en charge une victime d'hémorragie en attendant les secours.
Pratiquer les gestes recommandés face à une obstruction des voies aériennes supérieures.
Prendre en charge une victime de détresse ou d'arrêt respiratoire.
Identifier les critères reconnus d'une RCP de haute qualité.
Pratiquer une RCP de haute qualité de niveau basique et avancé.
Utiliser le matériel d'urgence à disposition dans l'attente du renfort médical.
S'intégrer dans la chaîne de soins face à un risque collectif en EHPAD selon son niveau de compétence.

Les essentiels du contenu

Introduction : recueil des attentes des stagiaires
Notions de base :
Approche de l'Urgence: Protection, Alerte.
Examen de la victime (Bilan flash, bilan des fonctions vitales)
Rappels et analyse de pratiques :
Urgences vitales : hémorragie, obstruction des voies aériennes, inconscience, arrêt cardiorespiratoire.
Urgences potentielles : malaises, traumatismes osseux et cutanés.
Savoir utiliser le matériel d'urgence à disposition.
Entrainement en réponse aux besoins recueillis auprès des apprenants
Entrainement selon Besoin des participants
Synthèse
Tour de salle formalisé
Rappel des points clés
Transposition des apprentissages au milieu professionnel

Durée de validité de la formation : 4 ans.

Modalités d'évaluation

■ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
■ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
■ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.
Présence obligatoire à la totalité de la durée de formation (7h) : pas de dérogation possible, ni aménagement d'horaires.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

-  **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
-  **Nombre de participants**
8 participants minimum
14 participants maximum
-  **Méthodes et moyens pédagogiques**
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.
- Méthode de découverte : mises en situation (simulations sur mannequin)
- Méthode démonstrative: ateliers du geste
- Méthode maïeutique : études de cas cliniques, brainstorming
Moyens techniques :
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Evaluation des pré-requis
- Documents supports de formation projetés.
- Livret pédagogique "Guide AFGSU 1"
- Mannequin simulateur connecté
- Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste
- Espace extranet avec ressources pédagogiques
-  **Intervenant(s)**
Formateurs GSU du CESU64A
-  **Tarifs**
0 € / personne
Financement ARS Nouvelle Aquitaine
-  **Lieu de formation**
En fonction de la session :
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand - BAYONNE
Ou sur site EHPAD HÔTE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

GSU SSE module 1

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier

ANNEXE 3



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente

Prérequis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2

Objectifs

Décrire le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN.
Énoncer le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI.
Déterminer les principes de régulation médicale des urgences collectives.
Citer les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation Médicale.
Identifier la composition et d'appliquer les modalités de déploiement des postes sanitaires mobiles (PSM).
Intégrer les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques

Les essentiels du contenu

Accueil-introduction: recueil des attentes des stagiaires.
ORSEC NOVI.
Chaîne de commandement.
Montée en puissance du dispositif: exploitation de l'existant et montage de structures mobiles.
Disposition et coordination des ressources humaines et matérielles.
Lots PSM adulte, pédiatrique et maritime.
Rôles des intervenants sanitaires :
SAMU.
CUMP.
ARS.
RÉGULATION MÉDICALE.
Cellule de crise SAMU : Organisation du SAMU, rappel personnel, principes de régulation des urgences collectives.
Anticipation du parcours de soins selon la catégorisation des victimes et la capacité de l'offre de soins.

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1/2 journée (3h30) – en présentiel
De 9h à 12h30



Nombre de participants

8 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Exercice de simulation sur table
Vidéos et documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux
Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques



Intervenant(s)

Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts



Tarifs

90 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GSU SSE module 2

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissements de santé

ANNEXE 4



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, charger d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé

Prérequis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2

Objectifs

Définir les principes et organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
Décrire le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels Intervenants.
Déterminer l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, soins post-interventionnels, réanimation, imagerie ...
Assurer la traçabilité des patients SINUS/SIVIC et décrire les principes d'identitovigilance.
Citer les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.
Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué.

Les essentiels du contenu

Accueil-introduction: recueil des attentes des stagiaires.
Rappel DISPOSITIF ORSAN
Articulation du système de santé avec la classification des établissements de santé (ES)
Les 5 Volets ORSAN
Les plans opérationnels
Moyens tactiques, formation
PGTH SSE Volet AMAVI
Cellule de Crise Hospitalière (CCH)
Articulation du Plan Blanc autour du volet AMAVI
Parcours de soins du patient : organisation des plateaux techniques (SAU, BLOC, SSPI...)
SINUS – SIVIC
Identification des patients dans les ES : SIVIC
Lien SINUS / SIVIC / CIAV
Les principes d'identitovigilance
URGENCES MÉDICO-PSY
Les états de stress dépassés
État de stress post traumatique Conduite à tenir devant des victimes en état de stress dépassées
Information des proches : le CAF, le CIP, le CIAV

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

■ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
■ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
■ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
½ journée (3h30) – en présentiel de 13h30 à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
15 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Exercice de simulation sur table
Vidéos et documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux
Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts

 **Tarifs**
90 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GSU SSE module 3

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Stratégie médicale de Damage Control

ANNEXE 5



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et des établissements de santé, chargés s'assurer la mise en oeuvre de technique de « damage control »

Prérequis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2

Objectifs

Décrire les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en préhospitalier et en intrahospitalier.
Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical).
Maitriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant.
Déterminer les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins.

Les essentiels du contenu

Accueil-introduction: recueil des attentes des stagiaires.
HISTORIQUE DC :
Médecine et blessés de guerre
Vie civile en situation d'attentats
CONCEPT DC :
Blessures par arme de guerre
Multivictimes, Golden Hour, Triade létale
Catégorisation des victimes avec un outil de triage
Les 3 étapes du DC
DC Ground Zéro
DC Resuscitation
DC Surgery
SÉCURITÉ
ORSEC NOVI Attentat : zonage extrahospitalier
ORSAN AMAVI BAG : la protection au sein de l'hôpital
ATELIER ORSEC NOVI
Positionnement et coordination des postes
Triage orientation et prise en charge des victimes

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
15 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Exercice de simulation sur table
Vidéos et documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux
Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GSU SSE module 4

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

URGENCES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES

ANNEXE 6



Public concerné : Professionnels de santé à compétence psychiatrique ou pédopsychiatrique ou psychotraumatique du CHCB.

Prérequis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2

Les personnels et professionnels de santé qui se sont portés volontaires pour intégrer une CUMP sont inscrits sur une liste arrêtée par l'ARS, recensant les équipes susceptibles d'intervenir.
Ils signent un document d'engagement à s'intégrer dans le dispositif d'urgence médico-psychologique, à y exercer sous la responsabilité du coordonnateur du PUMP et à se conformer aux bonnes pratiques de l'urgence médico-psychologique.
(Guide d'aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles - DGS DGOS - 2019)

Objectifs

Définir l'organisation des secours et de l'aide médicale urgente dans les différents type d'évènements.
Définir l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique.
Définir la clinique du stress.
Identifier la pathologie psychotraumatique.
Intervenir en immédiat et post immédiat dans le dispositif de la CUMP (prise en charge des victimes, familles et proches)
Identifier le réseau permettant d'orienter victimes, familles et proches.
Identifier et appliquer les principes de l'information des proches, des victimes et de l'annonce des décès.
Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué.

Les essentiels du contenu

JOURNÉE 1

- Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et rappel/adaptation des objectifs du programme.
- Dispositif médecine de catastrophe/régulation centre 15
- Organisation/fonctionnement CUMP, indications et limites
- Stress et clinique psychotraumatique/ organisation des interventions immédiates et post immédiates.
- Dispositif local (fiches actions, matériel...)
- SINUS-SIVIC

JOURNÉE 2

- Rappel grandes lignes J1 (proactif)
- Procédure de déclenchement : AT, feuille CUMP, discussion collègues, puis décision, oui/non, nombre d'intervenants, qualification, modalités pratiques (Mises en situation).
- Bilan d'expérience.
- Organisation du PUMP/tri/sivic, orientation, prise en charge (Mises en situation /jeu de rôle).
- Information des proches des victimes et annonce de décès.

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,4 /10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours consécutifs (14h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum
15 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Documents supports de formation projetés.
Échange d'expérience
Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Formateurs agréés AFGSU SSE
Psychiatre
Psychologue
Infirmiers référents CUMP
Adjoint au directeur-Coordination opérationnelle et territoriale



Tarifs

360 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GSU SSE module 5

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs - NRC

ANNEXE 7



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Prérequis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2

Merci de prévoir une tenue de rechange (ou tenue professionnelle) et une gourde d'eau.

Objectifs

Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel.
Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels.
Mettre en oeuvre les procédures de décontamination d'urgence.
Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé.
Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc) tout en délivrant les soins médicaux appropriés.
Identifier les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E adaptées au risque.

Les essentiels du contenu

Notions de situation sanitaire exceptionnelle / Notions de risque nucléaire et radiologique

Mots clés
Risque NR: protection individuelle et collective
Décontamination d'urgence
Chariot de décontamination d'urgence
Accueil fuyards
Prise en charge par les soignants
Garder l'hôpital propre
Le risque nucléaire et radiologique
Définition des rayonnements
Équipements de protection individuels (EPI)
Dosimétrie/détection
Différence entre irradié et contaminé
Prise en charge des victimes/ décontamination Suivi médical
EPI dans les risques nucléaire et radiologique
Habillement/déshabillement en Tyvek®
Découpage (mains propres /mains sales) victime valide et invalide
Notions de risque chimique
Mots clés d'un risque C
Protection individuelle et collective
Transfert de contamination
Le risque chimique
Spécificité du risque chimique
Les différents toxiques
EPI
Circulaire 700 / annexe plan blanc
Afflux massif dans un ES
Principes de décontamination
EPI dans les risques chimiques
Découverte des différentes tenues chimiques
Avantages /inconvénients
Démonstration d'un habillement / déshabillement
Affiches / tête froide

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Note satisfaction 2025 : 9,9 /10

GSU SSE module 6

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Décontamination hospitalière approfondie

ANNEXE 8



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière

Prérequis : Module 5: Attestation spécialisée de formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.
Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

Merci de prévoir une tenue légère dédiée aux entraînements en EPI et une gourde d'eau

Objectifs

Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie.
Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.
Mettre en œuvre une unité de contamination hospitalière fixe et /ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision etc.
Intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.
Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité.
Connaître les modalités d'élimination et /ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieu de stockage, de surveillance, etc.).

Les essentiels du contenu

La décontamination Pré-hospitalière et hospitalière
Présentation de l'Unité de Décontamination Hospitalière
Accueil soignants
Accueil patient contaminé
Chaine de décontamination
Sortie patient décontaminé
Logistique technique de l'unité
Habillement en EPI TYCHEM F*
Briefing avant habillage
Préparation physiologique
Consignes si coup de chaleur/malaise
Difficulté respiratoire avec ANVPV
Décontamination approfondie chaîne valide et invalide
Connaître les secteurs des deux chaînes
Rôle des soignants dans chaque secteur
Points clés des secteurs
Dés habillement
Rôle de la tête froide
Dés habillement en binôme
Zone propre/zone sale
Hydratation/repos

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,8 /10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

	Durée 1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
	Nombre de participants 8 participants minimum 18 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Vidéos et documents supports de formation projetés. Exposés théoriques Ateliers procéduraux Simulation pleine échelle en unité de décontamination hospitalière Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques
	Intervenant(s) Formateurs agréés AFGSU SSE Intervenants experts
	Tarifs 180 € / personne
	Lieu de formation CHCB 13 Avenue de l'Interne Jacques-Loëb 64 100 BAYONNE

GSU SSE module 7

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques

ANNEXE 9



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, structures d'accueil des urgences et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques

Prérequis : Module 5: Attestation spécialisée de formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles. Module: Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

Merci de prévoir une tenue légère dédiée aux entraînements en EPI et une gourde d'eau

Objectifs

Identifier un risque NRC de la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir des éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques.
Maîtriser les mesures de protection individuelle et collective permettant d'éviter un transfert de contamination.
Connaître les principes de prise en charge des patients en préhospitalier et en intra-hospitalier et de traitement des intoxications par agent nucléaire, radiologique et chimique.
Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie.
Assurer sous équipement de protection individuelle, le triage et la prise en charge des patients en urgence vitale tout en procédant aux mesures de décontamination (mise en condition, administration d'antidote).
Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidote disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les autres moyens projetables.

Les essentiels du contenu

Nouveautés NRC
Housse de confinement
Détection toxique et lingettes de décontamination
Plan blanc NRC
Organisation d'un plan blanc
CCH
Notion d'Hôpital propre
Gestion des fuyards
Antidotes
Plateaux d'antidotes
Symptomatalogie et mécanismes d'action des antidotes
Moyens de détection
Préparation des plateaux

Expérience EIZ

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
18 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Vidéos et documents supports de formation projétés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux
Simulation pleine échelle en unité de décontamination hospitalière
Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CHCB
13 Avenue de l'Interne Jacques-Loëb
64 100 BAYONNE

RÉACTUALISATION GSU SSE modules 1-2-3

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles

Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier - d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé - stratégie médicale de damage control

ANNEXES 3-4-5



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente

Prérequis : Être titulaire d'une attestation de Formation Gestes et Soins d'Urgence spécialisée Situation Sanitaire Exceptionnelle relative aux modules actualisés de moins de 1 an.
Ou la participation à un exercice ou entraînement associant un rappel théorique portant sur les modules enseignés fait office de réactualisation.

Objectifs

Décrire les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en préhospitalier et en intrahospitalier
Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant
Déterminer les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
Définir les principes et organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
Décrire le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
Déterminer l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, soins post-interventionnels, réanimation, imagerie ...
Assurer la traçabilité des patients SINUS/SIVIC et décrire les principes d'identitovigilance
Citer les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué
Décrire le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
Enoncer le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
Déterminer les principes de régulation médicale des urgences collectives
Citer les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
Identifier la composition et d'appliquer les modalités de déploiement des postes sanitaires mobiles (PSM)
Intégrer les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques

Les essentiels du contenu

Accueil-introduction
Exercice sur table
ORSEC NOVI
Exercice sur table
ORSAN AMAVI
Stratégie du Damage Control
Exercice sur table Damage Control
Atelier Damage Control
SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

▪ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
▪ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.
Suivi des travaux de groupe et exercices
Atteinte des objectifs en simulation & ateliers pratiques
Test pré et post formation
Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9.9 / 10

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
18 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Exercice de simulation sur table
Vidéos et documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux

 **Intervenant(s)**
Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

RÉACTUALISATION GSU SSE module 4

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles.

URGENCES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES

ANNEXE 6



Public concerné : Professionnels de santé à compétence psychiatrique ou pédopsychiatrique ou psychotraumatique du CHCB.

Prérequis • Être titulaire d'une attestation de Formation Gestes et Soins d'Urgence spécialisée annexe 6 (module CUMP) de moins de 1 an
La participation à un exercice ou entraînement associant un rappel théorique portant sur la CUMP fait office de réactualisation.

Objectifs

Décrire l'organisation des secours et de l'aide médicale urgente dans les différents type d'évènements
Définir l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique.
Définir la clinique du stress.
Identifier la pathologie psychotraumatique.
Intervenir en immédiat et post immédiat dans le dispositif de la CUMP (prise en charge des victimes, familles et proches) selon les recommandations en vigueur.
Identifier le réseau permettant d'orienter victimes, familles et proches.
Identifier et appliquer les principes de l'information des proches, des victimes et de l'annonce des décès.
Assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance.

Les essentiels du contenu

- Déroulé d'un déclenchement et organisation d'un PUMP.
- Fiches de poste (médecin, régulateur téléphonique, agent de liaison, Cumpiste), documents à remplir, SI-VIC.
- Tour de table/questions diverses concernant les apports de la matinée.
- Organisation d'un PUMP suite à un déclenchement.
- Utilisation des procédures de déclenchement.
- Recueil des données.
- Prise de décision.
- Mise en place du secrétariat, des zones d'accueil et des zones de prise en charge.
- Visite des locaux de la CUMP.

Justificatif remis : Attestation de Formation Gestes et Soins d'Urgence spécialisée annexe 6

Durée de validité de 1 an.

Renouvelable par une journée de formation réactualisation ou par un exercice ou d'entraînement associant un rappel théorique portant sur la CUMP.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 /10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h



Nombre de participants

8 participants minimum
14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Documents supports de formation projetés.
Échange d'expérience
Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Psychiatre
Psychologue
Infirmiers référents CUMP



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

RÉACTUALISATION GSU SSE modules 5 6 7

Formation aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles

Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs - NRC

Décontamination hospitalière approfondie

Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques

ANNEXES 7 8 9



Public concerné : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, structures d'accueil des urgences et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge des patients.

Prérequis : Être titulaire d'une attestation de Formation Gestes et Soins d'Urgence spécialisée Situation Sanitaire Exceptionnelle relative aux modules actualisés de moins de 1 an.

Ou la participation à un exercice ou entraînement associant un rappel théorique portant sur les modules enseignés fait office de réactualisation.

Merci de prévoir une tenue légère dédiée aux entraînements en EPI et une gourde d'eau

Objectifs

Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel.

Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels.

Mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence.

Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé.

Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc) tout en délivrant les soins médicaux appropriés.

Identifier les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E adaptées au risque.

Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.

Mettre en œuvre une unité de contamination hospitalière fixe et /ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision etc.

Intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.

Connaitre les modalités d'élimination et /ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieu de stockage, de surveillance, etc.).

Connaitre les principes de prise en charge des patients en préhospitalier et en intra-hospitalier et de traitement des intoxications par agent nucléaire, radiologique et chimique.

Connaitre les indications et savoir administrer les médicaments antidote disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les autres moyens projetables.

Les essentiels du contenu

Rappels risques NRC.

Mots clés.

Protection individuelle et collective.

Transfert de contamination.

Actualités sanitaires et scientifiques.

Décontamination d'urgence.

Chariot de décontamination d'urgence.

Accueil fuyards.

Prise en charge par les soignants.

Garder l'hôpital propre.

EPI dans les risques nucléaire et radiologique.

Habilage/déshabilage en Tyvek*.

Découpage (mains propres /mains sales) victime valide et invalide.

Toxiidromes et antitoxines.

Durée de validité de la formation : 1 an.

Modalités d'évaluation

*Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

*Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

*Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 **Durée**
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h

 **Nombre de participants**
8 participants minimum
18 participants maximum

 **Méthodes et moyens pédagogiques**
Vidéos et documents supports de formation projétés.
Exposés théoriques
Ateliers procéduraux
Simulation pleine échelle en unité de décontamination hospitalière
Plateforme pédagogique numérique avec extranet et ressources bibliographiques

 **Intervenant(s)**
Formateurs agréés AFGSU SSE
Intervenants experts

 **Tarifs**
180 € / personne

 **Lieu de formation**
CHCB
13 Avenue de l'Interne Jacques-Loëb
64000 PBIARRITZ

Note satisfaction 2025 : 10 / 10

RÉACTUALISATION FORMATEURS GSU



Public concerné : Formateurs GSU du CESU 64A

Prérequis : Exercer en qualité de formateur GSU au CESU 64A

(Arrêté du 18 juillet 2018)

- Relever d'une des activités professionnelles suivantes :
- Etre professionnel de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation.
- Etre formateur permanent dans un institut de formation préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de la santé publique et justifier d'une expérience professionnelle de prise en charge d'urgences vitales dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, de surveillance continue postinterventionnelle ou de soins intensifs d'au moins un an, au cours des dix dernières années.
- Justifier d'une attestation d'habilitation de Formation de Formateurs GSU de moins de 4 ans renouvelable par la réalisation d'au moins une formation aux gestes et soins d'urgence et par la participation à au moins deux sessions de réactualisation des connaissances dans les 4 ans.

Objectifs

Redéfinir les principes de pédagogie de la découverte et de la simulation en santé.
Adapter son enseignement en fonction des évolutions scientifiques et pédagogiques.
Produire un travail de recherche en équipe.
Analyser des cas rapportés et échanger.
Se mettre en situation de formateur.
Employer les nouveaux outils à disposition au CESU 64A.

Les essentiels du contenu

Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et rappel/adaptation des objectifs du programme.

Nouveautés organisationnelles :

- o Norme Qualiopi
- o Compte rendu du congrès ANCESU
- o Projets CESU64A

Revue scientifique :

Selon les besoins recueillis auprès des formateurs par le biais d'une enquête préalable (garrot, rachis, ACR)

Réflexions pédagogiques :

- o Les règles de la pédagogie Participative
- o Le plan d'une séquence
- o co-former en GSU.
- o La qualité de notre questionnement
- o La participation pratique des apprenants

Utilisation d'un mannequin simulateur :

- o Indications, champ d'action et écueils éventuels
- o Utilisation

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

	Durée 1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
	Nombre de participants 6 participants minimum 20 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Présentation diaporama Ateliers de groupe Travaux de recherche sur le net Exercices procédural en binôme sur simulateur Tutoriels vidéo Ateliers procéduraux sur cas concrets
	Intervenant(s) Formateurs AFGSU ou ERC titulaires d'un DU de pédagogie en Santé
	Tarifs 200 € / personne
	Lieu de formation CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

ACCOUCHEMENT INOPINÉ PRÉ-HOSPITALIER EN ÉQUIPE SMUR

Niveau 1



Public concerné : Médecin urgentiste , IDE du service des urgences faisant du SMUR, Ambulanciers SMUR

Prérequis : 2h de prérequis en e-learning en amont de la formation
(J-15)

Formation pluridisciplinaire à l'accouchement inopiné pré-hospitalier en équipe SMUR.

Objectifs

Intégrer les grands principes physiologiques d'un accouchement eutocique en présentation céphalique pour une grossesse singleton et les critères permettant de décider de la réalisation d'un accouchement sur place.

Mettre en pratique les gestes nécessaires à réaliser pour l'expulsion, la délivrance et l'accueil d'un nouveau-né .

Distinguer les situations obstétricales pathologiques et utiliser les gestes et les thérapeutiques nécessaires dans l'hémorragie du post partum.

Améliorer la gestion en équipe, la distribution des rôles et la communication en situation de crise auprès de la parturiente, de sa famille et au sein de l'équipe.

Diminuer le stress et améliorer le vécu des équipes par des méthodes de debriefing.

Les essentiels du contenu

Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).

Rappel / adaptation des objectifs du programme.

Apports théoriques sur la physiopathologie de l'accouchement par voie basse en présentation céphalique, la délivrance et les complications de la délivrance.

Régulation (utilisation des scores et guidage par téléphone).

Maitrise des gestes (TV, expulsion, délivrance).

Soins avancés (drogues, hémorragie du post partum).

Gestion en équipe, communication, gestion de crise, CRM.

Synthèse et clôture de la formation (tour de table formalisé).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025



Durée

2 jours en présentiel – de 9h à 17h
+ E-Learning (2h) à J-15



Nombre de participants

9 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes :
Expositive
Démonstrative
Active « découverte »
-Expérimentelle
Techniques : présentation, diaporama -
Ateliers du geste
-Simulation hybride
Salle de simulation en santé : bassin d'accouchement, sac d'intervention SMUR, matériel spécialisé



Intervenant(s)

Médecin SAMU-SMUR
Sage-Femme
Formateurs diplômés en simulation en santé et spécialistes de l'urgence et de la gynécologie



Tarifs

845 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

ACLS

Advanced Cardiovascular Life Support



Public concerné :

Médecins, Infirmier(e)s, exerçant en structure d'urgence (SMUR, USC, USIC, URGENCES)

Prérequis :

Lecture du manuel de cours « ACLS Provider » et e-learning, QCM pré-test.

Le cours Advanced Cardiac Life Support (A.C.L.S) est destiné aux professionnels de l'urgence intra et extrahospitalier. Les 2 jours de formation s'articulent autour de mise en situations pratiques afin d'exercer les compétences essentielles de la réanimation cardiovasculaire d'urgence. L'interaction entre les participants et les instructeurs ainsi qu'un feedback constant renforcent l'apprentissage. Afin d'assurer un encadrement de haute qualité, chaque groupe de 6 apprenants est encadré par 2 instructeurs.

Objectifs

Exercer les compétences essentielles de la réanimation cardiovasculaire d'urgence.
Optimiser la prise en charge des 10 premières minutes d'un arrêt cardio-respiratoire ou d'une détresse cardio-circulatoire.

Les essentiels du contenu

Le programme de l'ACLS s'appuie sur les algorithmes de l'AHA (American Heart Association) et aborde :

Les principaux algorithmes de la réanimation cardio-vasculaire d'urgence de l'American Heart Association (AHA).
La dynamique d'équipe.
Les soins post-arrêt cardiaque.
Les syndromes coronariens aigus.
Les soins aigus de l'AVC.
La gestion basique et avancée des voies respiratoires.
La fibrillation ventriculaire, tachycardie ventriculaire sans pouls, AEP et asystolie.
L'arrêt cardiaque.
Les bradycardies stables et instables.
Les tachycardies stables et instables.
Les médicaments couramment utilisés en réanimation .
La reconnaissance des différents rythmes cardiaques :
* Rythme sinusal
* Bradycardie sinusal
* Tachycardie sinusal
* Rythme sinusal avec BAV du 1er degré
* Bloc AV du 2ème Degré
* Bloc AV du 3ème Degré
* Tachycardie supraventriculaire (TSV)
* Fibrillation auriculaire (FA)
* Flutter auriculaire
* Asystolie
* Activité électrique sans pouls
* Tachycardie ventriculaire (TV)

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Epreuve pratique et théorique à l'issue de laquelle les candidats admis se verront remettre un diplôme officiel validé par la AHA (American Heart Association).
- Le diplôme est valable 2 ans et un recyclage est indispensable afin de conserver la validité du diplôme.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

2 jours en présentiel (20h)
de 8h à 18h



Nombre de participants

12 participants minimum
18 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Advanced Cardiac Life Support (ACLS)
Pédagogie active et participative
alternant cours théoriques et pratiques.
Mises en situations à partir de simulation
et gestion de cas concrets (scénarios).



Intervenant(s)

Equipe d'instructeurs habilités par l'AHA
(American Heart Association).



Tarifs

800 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

ÉQUIPE D'UN SERVICE FACE À UN ARRÊT CARDIAQUE CHEZ L'ADULTE

Public concerné :

Médecin et IDE du GHT (non spécialiste de l'Urgence)

Prérequis :

Aucun

Objectifs

Identifier les critères reconnus d'une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de haute qualité.
Décrire les algorithmes de l'arrêt cardio-respiratoire
Pratiquer une RCP de haute qualité.
Identifier une obstruction des voies aériennes (OVAS) partielle ou totale.
Décrire les algorithmes de prise en charge des OVAS.
Pratiquer les bons gestes face à l'OVAS.
Appliquer la procédure Urgence Vitale Intra Hospitalière (UVIH).
Adapter et mettre en pratique des outils & techniques visant à améliorer la performance d'équipe.
Transposer des techniques de débriefing.

Les essentiels du contenu

Chaîne de survie d'un Arrêt Cardiaque :

- Procédure UVIH du CHCB.
- Réanimation élémentaire d'un Arrêt Cardiaque adulte.
- Défibrillation : matériel et utilisation.
- Valise de Premier Secours.

Cas particuliers : AC par obstruction des voies aériennes supérieures, Arrêt respiratoire :

- Travail en équipe. Notion de « team leader ».
- Prévention des erreurs en situation de crise.
- Initiation à la réanimation spécialisée d'un Arrêt Cardiaque adulte.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction “à chaud” en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

 Durée
1 jour (7h) – en présentiel
de 9h à 17h

 Nombre de participants
8 participants minimum
12 participants maximum

 Méthodes et moyens pédagogiques
Exposés interactifs
Mannequin Haute Fidélité
Simulation en santé
Débriefing

 Intervenant(s)
Dr P. LONCA

 Tarifs
400 € / personne

 Lieu de formation
CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

GESTION SPÉCIALISÉE DE L'ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE À LA SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES



Public concerné :

Médecins spécialistes de l'Urgence (Urgentiste, Réanimateur, Anesthésiste, Cardiologue), IDE et AS des Urgences, SMUR, Réanimation. Bloc opératoire ou USIC

Prérequis : Exercer en service de soins critiques (urgences, SMUR, réanimation, USC, USIC...)

Objectifs

Identifier les critères reconnus d'une RCP de haute qualité de niveau basique et avancé.
Décrire les algorithmes avancés de l'arrêt cardio-respiratoire, des tachycardies instables et des bradycardies instables.
Pratiquer une RCP de haute qualité de niveau basique et avancé.
Dépister les principes à améliorer lors d'une situation critique donnée en vue d'améliorer la performance d'équipe.
Adapter et mettre en pratique des outils et techniques visant à améliorer la performance d'équipe.
Transposer des techniques de débriefing.

Les essentiels du contenu

Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).

Rappel / adaptation des objectifs du programme.

Soins élémentaires de qualité (RCP, monitorage).

Soins avancés (gestion des VAS, accès vasculaires, drogues).

Algorithme avancé de l'arrêt cardio-respiratoire, des tachycardies instables et bradycardies instables.

Procédure et sécurité défibrillation, cardioversion synchrone, entraînement électrosystolique externe.

Gestion en équipe, communication, gestion de crise, CRM.

Synthèse et clôture de la formation (tour de table formalisé).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,6 / 10

	Durée 1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
	Nombre de participants 8 participants minimum 12 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Diaporama, Ateliers du geste, Simulation pleine échelle
	Intervenant(s) Formateurs diplômés en simulation en santé et spécialistes de l'urgence
	Tarifs 400 € / personne
	Lieu de formation CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

GESTION SPÉCIALISÉE DU PATIENT TRAUMATISÉ GRAVE À LA SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES



Public concerné :

Médecins urgentistes, Médecins réanimateurs, IDE exerçant en service d'urgence, SMUR et Aides-soignants exerçant aux urgences

Prérequis : Aucun

Composition du groupe de formation :

4 médecins + 4 IDE + 2 AS

Objectifs

Maitriser l'algorithme ABCDE de la prise en charge d'un patient traumatisé grave en salle d'accueil d'urgences vitales.

Améliorer la gestion en équipe et la communication en situation de crise, la distribution des rôles et l'application des procédures.

Diminuer le stress et améliorer le vécu des équipes par des méthodes de débriefing.

Les essentiels du contenu

Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé).

Rappel/adaptation des objectifs du programme.

Algorithme ABCDE pour la prise en charge d'un patient traumatisé grave en salle d'accueil des urgences vitales.

Maîtrise des gestes de Damage control.

Soins avancés (gestion des VAS, accès vasculaires, drogues).

Procédure de transfusion massive.

Gestion en équipe, communication, gestion de crise, CRM.

Synthèse et clôture de la formation (tour de table formalisé).

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,5 / 10



Durée

2 jours – de 9h à 17h
+ 1h30 d'E-learning en amont de la session
Soit 15h30



Nombre de participants

6 participants minimum
10 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes :

- Expositive
- Démonstrative
- Active « découverte »
- Expérimentuelle

Techniques :

- Présentation, diaporama
 - Ateliers du geste
 - Simulation pleine échelle
- Salle de simulation en santé : caméra, mannequin HF Kelly, chariot d'urgence, matériel spécialisé



Intervenant(s)

Formateurs diplômés en simulation en santé et spécialistes de l'urgence



Tarifs

645 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

Réanimation à la naissance

Newborn Life Support (NLS)



Public concerné :

Pédiatre, sage-femme, puéricultrice, gynécologue -obstétricien, anesthésiste, médecin et IDE SMUR

Prérequis :

Activité e-learning QCM d'1h sur le contenu du manuel fourni

Formation européenne certifiante, à destination des professionnels de santé pour répondre efficacement à l'urgence vitale du nouveau-né en salle de naissance.

Objectifs

Intégrer les processus physiologiques sous-jacents à l'apnée, à la bradycardie et au risque lié à une atteinte hypoxique à la naissance.

Évaluer un bébé à la naissance et reconnaître ceux qui nécessitent une réanimation.

Décrire et suivre les principes d'une approche standardisée de la réanimation des bébés ayant besoin d'assistance à la naissance, en mettant l'accent sur l'importance primordiale de la gestion des voies aériennes et de la ventilation assistée, et sur le rôle limité des compressions thoraciques et des médicaments.

Utiliser le matériel de réanimation néonatale.

Intégrer les compétences de base dans la gestion des voies aériennes du nouveau-né, y compris les alternatives où la première tentative d'inflation pulmonaire échoue.

Réaliser selon les dernières recommandations les gestes suivants : -Gestion des voies respiratoires et ventilation assistée -Inspection laryngoscopique directe de l'oropharynx -Réalisation de compressions thoraciques -Obtention d'un accès veineux ombilical.

Intégrer l'importance de la communication et du travail d'équipe sur la prise en charge immédiate des urgences néonatales et mettre en œuvre des stratégies de performance d'équipe en situation critique.

Mettre en œuvre une stratégie de réanimation néonatale pendant les 10 à 20 premières minutes après la naissance.

Les essentiels du contenu

ACCUEIL

Introduction : recueil des attentes des stagiaires (tour de table formalisé) et présentation de la faculté, philosophie et buts du cours .

Discussion fermée.

Physiologie périnatale .

Atelier Pratique 1 :

-Prise en charge des VAS et de la ventilation.

Atelier Pratique 2 :

-Prise en charge avancée, RCP, accès vasculaires.

Démonstration cas cliniques

Atelier 1 :

-Scénario de base

Atelier 2 :

-Scénarios avancés

Évaluation

Résultats et feedback

Modalités d'évaluation

*Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

*Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autévaluation pré et post-formation dématérialisés.

*Ateliers procéduraux: gestes techniques, manipulation matériel d'urgence

*Apprentissage des techniques en groupe

*Mises en situation contextualisées

*Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

10h50 :

E-learning : 1h30

1 jour présentiel – de 8h à 18h30 (10h)



Nombre de participants

6 participants minimum

14 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Evaluation des pré-requis.

Manuel ERC.

Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste.

Espace extranet avec ressources pédagogiques.



Intervenant(s)

4 formateurs certifiés NLS de l'ERC + 1 directeur de cours de l'ERC.



Tarifs

400 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

RÉANIMATION AVANCÉE NÉONATALE ET PÉDIATRIQUE

European Paediatric Advanced Life Support (RANP – EPALS)



Public concerné :
Médecins, Infirmier(e)s, Puéricultrices

Prérequis :
Manuel de cours, e-learning et pré-test en ligne. La validation de 80% des questions du pré-test est obligatoire pour pouvoir assister au cours.

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé qui peuvent être impliqués individuellement ou au sein d'une équipe soignante dans la réanimation d'un enfant, nourrisson ou nouveau-né.

Objectifs

Consolider les connaissances et la maîtrise des gestes nécessaires pour la prise en charge d'un enfant gravement malade durant les premières heures de la maladie et prévenir l'évolution vers l'arrêt cardiaque

Reconnaître et prendre en charge une urgence vitale médicale et traumatologique de l'enfant.

Prendre en charge une réanimation d'un nouveau-né en salle de naissance.

Les essentiels du contenu

Reconnaissance d'un enfant gravement malade.

Pratique de la réanimation de base (Basic Life Support ou BLS).

Prise en charge d'un nouveau-né en détresse

Prise en charge d'une insuffisance respiratoire, d'une insuffisance circulatoire et d'un enfant traumatisé.

Identification d'un arrêt cardiaque d'un enfant et d'un nourrisson et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire basique et avancée.

Ateliers pratiques : oxygénation et ventilation, accès vasculaire intra-osseux, utilisation d'un défibrillateur.

Scénarios d'entraînement à la prise en charge de l'arrêt cardiaque, du traumatisme sévère, et autres situations nécessitant un traitement immédiat.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Evaluation en continu et coaching sur les deux jours qui permet d'obtenir un certificat européen délivré par l'ERC (European Resuscitation Council).
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

	Durée 2 jours – en présentiel de 8h à 18h
	Nombre de participants 12 participants minimum 18 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Pédagogie interactive (active et participative) Ateliers pratiques procéduraux Apprentissage des techniques en groupe Mises en situation contextualisées sur simulateurs
	Intervenant(s) Formateurs EPALS habilités par l'European Resuscitation Council
	Tarifs 800 € / personne
	Lieu de formation CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

RÉANIMATION IMMÉDIATE AVANCÉE EPILS - EUROPEAN PAEDITRIC LIFE SUPPORT



Public concerné :

Médecins et infirmiers des services prenant en charge des enfants (hors services d'urgences, SAMU/SMUR, réanimation, surveillance continue, bloc opératoire).

Prérequis : Aucun

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé qui peuvent être impliqués individuellement ou au sein d'une équipe soignante dans la réanimation d'un enfant, nourrisson ou nouveau-né.

Objectifs

Reconnaître une urgence vitale médicale de l'enfant.

Alerter les secours.

Évaluer et prendre en charge les voies respiratoires, la respiration et la circulation.

Prendre en charge des corps étrangers des voies respiratoires / syndrome de pénétration.

Intégrer les scénarios pour la prise en charge des enfants gravement malades au cours des premières minutes.

Les essentiels du contenu

Théorie :

Reconnaître l'enfant gravement malade.

Ouverture VAS, oxygénation, ventilation BAVU.

Chocs et dysrythmies.

Présentation de l'algorithme ABCDE.

Réanimation cardio-pulmonaire de base.

Ateliers Pratiques :

Voies aériennes et respiration.

Circulation.

Scénarios de défaillance respiratoire et circulatoire.

Réanimation cardio-pulmonaire de base, obstruction des voies aériennes par un corps étranger.

Algorithmes de l'arrêt cardio-respiratoire, défibrillateur automatique.

Certificat européen de formation EPILS (European Resuscitation Council)

Modalités d'évaluation

■ Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.

■ Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.

■ Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : formation non initiée en 2025

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1 jour – en présentiel
de 8h30 à 17h30



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie interactive (active et participative).

Apports théoriques

Observation de situations cliniques.

Mises en situation : ateliers pratiques.



Intervenant(s)

Médecins des Urgences / Urgences pédiatriques



Tarifs

400 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A

3 Avenue Jean Darrigrand

RÉANIMATION EN SALLE DE NAISSANCE



Public concerné : Auxiliaires de puériculture et Infirmières intervenant à la maternité

Prérequis : Algorithmes de prise en charge en néonatalogie

Objectifs

Acquérir et actualiser les connaissances dans :

- l'accueil du nouveau-né
- la préparation de la salle de réanimation
- les bases d'un travail coordonné en équipe

Les essentiels du contenu

Modules théoriques :

- Physiologie périnatale
- Réanimation à la naissance
- Cas particuliers, peau à peau

Ateliers :

- Préparation du matériel de la salle de réanimation nouveau-né
- Ateliers accueil, ventilation, massage,

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr



Durée

1/2 jour (3h30) – en présentiel
de 13h30 à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
10 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Diaporamas,
Pédagogie active : à partir de simulations
Scénarios



Intervenant(s)

Dr Maeva GRONDART, Néonatalogie
Dr Philippe JOUVENCEL, Néonatalogie
Dr Chloë LAPEYRE, Néonatalogie



Tarifs

100 € / personne



Lieu de formation

CHCB
Maternité : salle de staff et salle de réanimation nouveau-né
Avenue de l'Interne Jacques Loëb
64 100 BAYONNE

AMBULANCIERS GARDE PRÉFECTORALE AMBULANCIÈRE



Public concerné :

Ambulanciers et Auxiliaires ambulanciers participant à la garde ambulancière préfectorale

Prérequis : Participer à la garde préfectorale

Formation conforme à l'Arrêté du 26 janvier 2006 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'état d'ambulancier.

Contribution des ambulanciers exerçant au sein des structures de transport sanitaires privées participant au Service d'Aide Médicale Urgente dans le cadre de la garde ambulancière préfectorale.

Objectifs

Réactualiser la prise en charge des détresses vitales dans le cadre de l'aide médicale d'urgence.

Les essentiels du contenu

Evaluation des fonctions vitales : neurologique (inconscience),
Relation ambulanciers-SAMU dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente.

Transmission du bilan.

Conditionnement – monitorage.

Prise en charge d'une détresse neurologique.

Prise en charge d'une détresse respiratoire.

Prise en charge d'une détresse cardio-circulatoire.

Prise en charge d'un polytraumatisé.

Prise en charge d'une urgence potentielle à caractère médical

Prise en charge d'une parturiente



Durée

1 jour (7h) en présentiel – de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum

12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Salle de formation équipée

Documents supports de formation projetés.

Livret pédagogique "Guide AFGSU 2"

Mannequin simulateur connecté

Mannequins d'entraînement permettant un feedback pour ateliers du geste

Espace extranet avec ressources pédagogiques



Intervenant(s)

Formateurs GSU du CESU64A



Tarifs

180 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Note satisfaction 2025 : 9,6 / 10

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

ÉCHOGUIDAGE POUR PONCTION VEINEUSE

Pose de voie veineuse périphérique du membre supérieur ou ponction artérielle radiale.



Public concerné :
Infirmier(e)s

Prérequis : Aucun

Objectifs

Connaitre les indications d'échoguidage pour la ponction veineuse, la pose de voie veineuse périphérique du membre supérieur et la ponction artérielle radiale.

Savoir réaliser le repérage échographique des veines et artères des membres supérieurs et inférieurs.

Savoir réaliser une ponction veineuse, une pose de voie veineuse périphérique du membre supérieur ou une ponction artérielle radiale sous échoguidage en respectant les normes en vigueur en matière d'asepsie et de sécurité clinique du patient.

Les essentiels du contenu

Les bases physiques de l'échographie.

La technique d'échoguidage.

Règles d'asepsie cutanée du patient.

Règles d'hygiène de l'échographe (nettoyage, désinfection).

Règles de maintenance de l'échographe.

Les dispositifs intravasculaires de durée intermédiaire et longue.

Ergonomie et méthode de Seldinger.

Thrombophlébite et problèmes pratiques lors de la mise en place d'accès.

Utilisation de l'appareil et interprétation des images.

Traçabilité de l'acte réalisé et de l'entretien de l'appareil sur une fiche de suivi spécifique.

Surveillance de l'évolution des alertes recensées au niveau des prélèvements et des poses de perfusion.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,9 / 10

	Durée 1 jour (7h) – en présentiel de 9h à 17h
	Nombre de participants 4 participants minimum 8 participants maximum
	Méthodes et moyens pédagogiques Exposé interactif ▪ Entraînement sur appareils d'échographie et « membres fantômes »
	Intervenant(s) Médecins urgentistes formés à l'échographie avec option vasculaire (cursus de spécialisation incluant déjà une formation validante à l'échographie ou formation complémentaire de type DU ou DIU)
	Tarifs 200 € / personne
	Lieu de formation CFPS-CESU 64A 3 Avenue Jean Darrigrand 64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

INFIRMIER ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL - IOA



Public concerné :

Infirmiers diplômés d'état exerçant dans une structure d'urgence adulte et/ou pédiatrique

Prérequis : Expérience de deux ans dans une structure d'accueil des urgences

Objectifs

Optimiser la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leur entourage en service d'urgence.

Les essentiels du contenu

Perfectionnement de l'analyse et raisonnement clinique.

Identification des éléments déterminant le triage.

Analyser sa communication et révéler ses propres difficultés en situation relationnelle complexe lors de l'accueil.

Acquérir et expérimenter les outils techniques et relationnels utiles à l'IOA.

Adapter l'accueil au patient en détresse psychique. Savoir dépister.

Acquérir des notions simples sur la pris en charge sociale du patient.

Appréhender la notion de responsabilité juridique et identifier les situations à risque.

Modalités d'évaluation

- Attentes des apprenants recueillies par questionnaire dématérialisé en amont de la formation et par le formateur en début de session.
- Acquis / connaissances évalués en amont et en fin de formation par des questionnaires d'autoévaluation pré et post-formation dématérialisés.
- Questionnaire de satisfaction "à chaud" en fin de session.

Note satisfaction 2025 : 9,7 / 10



Durée

3 jours consécutifs (21h) – en présentiel de 9h à 17h



Nombre de participants

6 participants minimum
12 participants maximum



Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé interactif
Travaux de groupe (Brainstorming / speed dating)
Pédagogie de la découverte
Etude de cas cliniques
Simulation pleine échelle en pathodrame,



Intervenant(s)

Médecin et infirmier des Urgences
SAMU SMUR Bayonne
diplômés en Simulation appliquée à l'enseignement des sciences de la santé
Assistantes sociales de terrain
Juriste hospitalier
Psychiatre exerçant aux urgences



Tarifs

800 € / personne



Lieu de formation

CFPS-CESU 64A
3 Avenue Jean Darrigrand
64 100 BAYONNE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour tout renseignement sur l'accès à la formation pour les situations de handicap, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

A retourner intégralement complété : par mail : cfps@ch-cotebasque.fr
ou par courrier : CFPS-CESU 64A – CHCB - 13 Avenue de l'Interne Jacques-Löeb-BP 8-64 109 BAYONNE Cedex

Bulletin d'inscription

INSCRIPTIONS RETENUES ET CONFIRMEES JUSQU'A CONCURRENCE DES PLACES DISPONIBLES

Employeur – Modalités de prise en charge

Raison sociale :			
Siret :			Etablissement Public <input type="checkbox"/> ou Privé <input type="checkbox"/>
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Nom, Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :			
Fonction :			
Email :	Téléphone :		
FACTURATION : complétez impérativement ci-dessous			
<input type="checkbox"/> Prise en charge Employeur *		<input type="checkbox"/> Code CHORUS (le cas échéant) :	
<p>*Le paiement de la formation doit être effectué directement par l'employeur. Notre organisme n'accepte pas le paiement par subrogation via les OPCO. L'employeur reste libre de demander le remboursement à son OPCO.</p>			
<input type="checkbox"/> Inscription et prise en charge à titre personnel			

Stagiaire

Nom :	Nom de naissance :	
Prénom :		
Fonction :	Service :	Diplôme :
Email (impératif pour l'envoi des questionnaires de formation) :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
<p>Si vous souhaitez bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec une situation de handicap, merci de nous contacter.</p>		

Formation

Inscription souhaitée à la formation :		
Intitulé :	Dates souhaitées :	
<p>Vous pouvez consulter le descriptif complet de la formation (public concerné, prérequis, objectifs, programme, méthodes, modalités d'évaluation) sur le catalogue disponible sur notre site internet : https://www.ch-cotebasque.fr/images/00-CFPS/PROGRAMMES/CATALOGUE2025Vavril25.pdf</p>		
<p>Description du besoin de formation (merci de préciser en quelques mots vos attentes ou objectifs professionnels visés) :</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>		
<p>Avez-vous pris connaissance des prérequis de la formation ** ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>		
<p>La formation prévoit des modalités d'évaluation des acquis (QCM, mises en situation, évaluation orale, etc.) adaptées à chaque programme. Ces modalités sont précisées dans le programme transmis avec la convocation.</p>		

**Pour les inscriptions à une formation AFGSU initiale, merci de joindre impérativement à cette demande la copie du diplôme justifiant de la profession permettant d'accéder à celle-ci.

**Pour les inscriptions à une Réactualisation de l'AFGSU, la validité étant de 4 ans, merci de joindre impérativement la copie de l'attestation précédente.

CACHET, DATE et SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur joints en annexe.

--

Pour toute réclamation, veuillez contacter : cfps@ch-cotebasque.fr

N.B : Tous les renseignements demandés sont obligatoires pour la gestion des inscriptions. Les informations contenues dans le bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement automatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- CFPS-CESU 64A : Centre de Formation des Professionnels de Santé - Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 64A
- CHCB : Centre Hospitalier de la Côte Basque
- CLIENT : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CFPS-CESU 64A
- STAGIAIRE : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de formation professionnelles dispensées par le Centre de Formation des Professionnels de Santé – Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences 64A (CFPS-CESU 64A) du Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB) désigné organisme de formation professionnelle.

Ces conditions constituent le seul accord entre les parties concernées par l'objet de la demande et prévalent sur tout autre document, devis et/ou convention et/ou contrat de formation.

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle et non-écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur.

Le CFPS-CESU64A se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV resteront celles en vigueur à la date de la commande.

INSCRIPTIONS / DEVIS / ATTESTATIONS

Aucune inscription n'est possible par téléphone.

Délais d'accès :

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours ouvrables avant l'ouverture de la formation.

Enregistrement des inscriptions :

Pour les formations en inter, la pré-inscription doit être réalisée par le biais du bulletin d'inscription disponible sur le site internet, ou sur demande au cfps@ch-cotebasque.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et après vérification par le CFPS-CESU 64A que le stagiaire entre bien dans le public concerné et remplit les éventuels prérequis.

La confirmation de l'inscription sera envoyée au client au plus tard 3 semaines après réception par nos services. Les inscriptions sont retenues et confirmées jusqu'à concurrence des places disponibles, et ce, au plus tard jusqu'à 5 jours ouvrés avant le 1^{er} jour de la formation. Aucune réclamation ne pourra être reçue d'une quelconque autre priorité, sauf par dérogation exceptionnelle par la responsable du CFPS-CESU64A.

Pour les formations en intra :

Une proposition pédagogique et un devis de formation sont transmis au Client après étude du formulaire de demande formation en intra.

En cas d'accord, le Client doit retourner le devis daté, signé et tamponné avec la mention « bon pour accord ».

A réception, et après validation du bulletin d'inscription, le CFPS-CESU 64A adresse une convention de formation au service RH-Formation du Client. Ce dernier est tenu de retourner au CFPS-CESU 64A un exemplaire daté, signé et tamponné.

En cas de non-retour ou de retour tardif de la convention, la place réservée pourra être proposée à un autre client.

Trois semaines avant le début de la formation (au plus tard 4 jours ouvrés dans le cas d'une inscription tardive validée), le CFPS-CESU 64A adresse personnellement à chaque participant, par le biais de son employeur, un dossier de participation (convocation, programme de l'action de formation, plan d'accès au lieu de stage, règlement intérieur).

Les stagiaires sont tenus à une obligation d'assiduité et doivent respecter le règlement intérieur (également disponible sur le site internet du CFPS-CESU 64A : <https://www.ch-cotebasque.fr/recrutement-formation/cfps-cesu64a>).

A l'issue de la formation un certificat de réalisation sera fourni au client, et une attestation de formation sera transmise au stagiaire.

COMMANDE D'UNE PRESTATION DE FORMATION

Le Client reconnaît, préalablement à la commande, qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants de la part du CFPS-CESU64A, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'action de formation à ses besoins.

Le Client déclare en outre avoir pris connaissance des prérequis de l'action de formation et atteste que le/les bénéficiaire(s) inscrit(s) répond(ent) parfaitement aux conditions d'accès.

Le Client reçoit, pour toute commande d'une action de formation, une convention de formation établie en deux exemplaires, et s'engage à retourner au CFPS-CESU64A un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise avant le début de la formation.

Si le Client est une personne ayant entrepris l'action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 DU Code du travail.

L'action de formation est suivie au moyen de feuilles d'émarginement signées, par demi-journées, par les bénéficiaires et l'intervenant.

Une attestation de formation est adressée au(x) bénéficiaire(s) en fin de formation et un certificat de réalisation sera établi pour le Client.

NON-EXECUTION DE LA PRESTATION DE FORMATION

La facture étant établie sur « service fait », aucune somme ne pourra être perçue avant la réalisation de la prestation.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en Euros et Nets de taxes (le CFPS-CESU64 A n'est pas assujetti à la TVA). Ils concernent les frais pédagogiques, les frais de repas sont à la charge des participants.

Les prix des formations en intra comprennent les coûts pédagogiques et techniques, les supports de cours et les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du/des formateurs.

Le paiement des formations est dû après exécution de la prestation, sansacompte, à réception de la facture « Avis des Sommes à Payer », émise par la Trésorerie Principale du CHCB. Le règlement des factures est à effectuer auprès du Trésor Public par virement bancaire, ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le montant de la formation est payable en totalité à réception de la facture, sans escompte.

PRISE EN CHARGE

Le paiement de la formation doit être effectué directement par l'employeur.

Le CFPS-CESU64 A n'accepte pas le paiement par subrogation via les OPCO.

L'employeur reste libre de demander le remboursement à son OPCO.

ANNULATION – REPORT DE LA PART DU CFPS-CESU64A

Le CFPS-CESU64A se réserve le droit de reporter ou d'annuler la prestation et en informe le Client dans les plus brefs délais (notamment dans le cas de l'impossibilité de remplacer un formateur absent, ou si le nombre de participants prévus est jugé pédagogiquement insuffisant).

Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait du CFPS-CESU64A.

Le lieu de formation indiqué dans le devis et/ou la convention et/ou le contrat de formation pourra être modifié à l'initiative du CFPS-CESU64A, y compris le jour même d'une formation, si nécessaire, sans que le Client puisse se prévaloir d'un quelconque préjudice.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DU CLIENT

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le Client, à condition d'adresser une demande écrite ou par courriel (cfps@ch-cotebasque.fr) au CFPS-CESU64A dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. L'accord du report sera conditionné au nombre de places disponibles lors des sessions suivantes, et du calendrier des sessions.

Toute annulation peut être faite par le Client par confirmation écrite ou par courriel adressée au CFPS-CESU64A ; si cette annulation parvient au plus tard 15 jours avant la date de début de l'action de formation, aucun frais de dédommagement ne sera facturé.

Dans le cas contraire, le Client s'engage à verser à l'organisme de formation :

- 50% du montant pour un délai de prévenance compris entre 7 et 15 jours,
- 100% du montant pour un délai de prévenance inférieur ou égal à 6 jours,

- Aucune pénalité pour un délai de prévenance supérieur à 15 jours.

ABSENCES - ABANDONS

Les absences en formation doivent être exceptionnelles et nécessitent un justificatif écrit.

Si le(s) bénéficiaire(s) inscrit(s) à une formation est (sont) absent(s) le jour de l'action de formation, le Client se verra facturer l'intégralité du montant de la formation, sauf si l'absence est due à un cas de force majeure (sur justificatif).

En cas d'abandon en cours de l'action de formation par le(s) bénéficiaire(s), l'intégralité du montant de la formation est due par le Client. Tout départ anticipé de la formation devra être indiqué dans l'attestation de présence.

CONFIDENTIALITE

Les formateurs, conformément à la Charte en vigueur au CFPS-CESU64A, s'engagent au respect de la confidentialité des données personnelles des participants. Toutes informations communiquées par le CFPS-CESU 64A et le client durant l'exécution du contrat et pour une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Les adresses (mail, documents publipostés) sont utilisées pour communiquer aux participants via la plateforme DIGIFORMA et/ou courriels pour toutes informations sur l'action de formation.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, orale...), utilisés par le CFPS-CESU64A sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents sans l'accord exprès du CFPS-CESU 64A.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Tous les renseignements demandés sur le bulletin d'inscription sont indispensables pour le traitement des inscriptions, ainsi que pour la constitution des dossiers de formation.

Conformément à la loi informatique et libertés n°2004-801 du 6 août 2004, les données à caractère personnel et professionnel sont recueillies à titre strictement confidentiel. Le client a le droit de s'y opposer. Le droit d'accès, de rectification et/ou de suppression s'exerce auprès du CFPS-CESU64A qui effectuera toute modification sur simple demande par courrier ou courriel à : CHCB - CFPS-CESU64A – 13 avenue de l'Interne Jacques Loëb – BP8 – 64 109 BAYONNE Cedex ou cfps@ch-cotebasque.fr.

Le CFPS-CESU 64A s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le CFPS-CESU64A et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable entre les deux parties, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Réclamations :

Toute réclamation relative à l'action de formation peut-être formulée par écrit à l'adresse cfps@ch-cotebasque.fr. Elle fera l'objet d'un accusé de réception, puis d'une réponse formelle dans un délai de 30 jours.

REGLEMENT INTERIEUR

ETABLIS CONFORMEMENT AUX ARTICLES L6352-3 ET R6352-1 DU CODE DU TRAVAIL

Article 1 – OBJET

Le présent règlement intérieur a pour objet, conformément à la loi, de préciser les modalités de fonctionnement des formations ainsi que les principales règles d'hygiène et de sécurité, les règles applicables en matière de discipline et les modalités de représentation des stagiaires.

Il s'applique à toutes les personnes participant à une action de formation organisée par le CFPS-CESU 64A du Centre Hospitalier de la Côte Basque.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Article 2 – HYGIENE – SECURITE - ACCESSIBILITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité sont celles du lieu d'accueil de la formation.

En matière d'incendie, chacun se conformera aux consignes spécifiques du lieu de formation.

Les locaux du CFPS-CESU 64A sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de vie/domicile/lieu de travail et le lieu de formation, avertit immédiatement les responsables du CFPS-CESU 64A. Les responsables du CFPS-CESU 64A entreprennent les démarches appropriées en matière de soins et de déclaration auprès de l'employeur.

Article 3 – HORAIRES DE FORMATION – ABSENCES – RETARDS OU DEPARTS

Les horaires de formations sont fixés et communiqués au préalable par le CFPS-CESU 64A au stagiaire, et celui-ci doit s'y conformer.

Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, le stagiaire ne peut s'absenter pendant les heures de formation.

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, le stagiaire doit avertir le CFPS-CESU et s'en justifier.

Le CFPS-CESU 64A informe immédiatement le financeur (employeur, administration...) de ces absences/retards.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passive de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, le stagiaire est tenu de remplir et signer la feuille d'émergence matin et après-midi au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

Le CFPS-CESU 64A se réserve le droit de modifier les horaires, les formateurs et le lieu de formation. Le stagiaire doit se conformer aux modifications apportées par le CFPS-CESU 64A.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de formation à transmettre, selon le cas à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Article 4 – ACCES AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

Entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins ; y introduire, ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ; procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Le stagiaire s'engage à respecter les locaux mis à sa disposition ainsi que leur propétét.

Article 5 – TENUE ET COMPORTEMENT

Chacun doit adopter, dans les locaux et durant la formation, une tenue correcte et un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre en collectivité et du bon déroulement de la formation.

A cet égard, l'usage du téléphone portable n'est pas autorisé, sauf à des fins pédagogiques.

Article 6 – UTILISATION DU MATERIEL

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Il est tenu d'utiliser le matériel conformément à son objet et selon les règles délivrées par le formateur ; l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 7 – REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Le CFPS-CESU 64A n'est pas concerné car les actions de formation sont inférieures à 500h.

Article 8 – CONFIDENTIALITE

Chaque stagiaire est soumis au secret professionnel et à la discréction professionnelle.

Le secret couvre non seulement ce qui est confié mais aussi ce qui est vu, lu, entendu, constaté ou compris.

Tout propos recueilli au cours de la formation est soumis à la confidentialité et ne doit en aucun cas être divulgué, répété ou rendu public.

Pour une formation délivrée dans une structure extérieure au CFPS-CESU 64A, le stagiaire est soumis à ce règlement ainsi qu'au règlement intérieur de la structure d'accueil.

Sauf dérogation expresse, il est formellement interdit de filmer, de prendre des photos, d'enregistrer des sessions de formation.

Article 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel. Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction, représentation intégrale ou partielle est passible de sanction disciplinaire indépendamment de poursuites pénales.

En cas d'abandon en cours de formation, le stagiaire n'est plus autorisé à accéder à la documentation mise à disposition en ligne le cas échéant.

Article 10 – RESPONSABILITE DE L'ORGANISME EN CAS DE VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES STAGIAIRES

Le CFPS du Centre Hospitalier de la Côte Basque décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (locaux du CFPS, locaux de l'IFSI, différents sites du CHCB, salles de cours mutualisées, hall d'accueil, parking...).

Article 11 – RESPONSABILITE CIVILE

Le stagiaire engage sa responsabilité civile pour tout dommage qu'il pourrait causer au cours de sa formation, à autrui, au matériel professionnel de la structure, aux locaux.

Article 11 – REMARQUES ET AMELIORATION CONTINUE

Toute remarque ou difficulté rencontrée pendant la formation peut être communiquée au formateur ou transmise par mail à l'équipe du CFPS-CESU 64A (cfps@ch-cotebasque.fr), afin de contribuer à l'amélioration continue de nos prestations.

Article 11 – SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable du CFPS-CESU 64A ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

-Rappel à l'ordre

-Avertissement écrit

-Blâme

-Exclusion temporaire de la formation exclusion définitive de la formation

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable du CFPS-CESU 64A ou son représentant informe de la sanction prise:

-L'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire (uniquement quand la formation se réalise sur commande de l'employeur ou de l'administration) et/ou le financeur de la formation.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme.

Le directeur ou son représentant indique le motif envisagé de la sanction et recueille les explications du stagiaire.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.